



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

Facebook : <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>

YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0ijb9dVnMQ>

RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE N°4



De Janvier à Décembre 2020

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES ANNEXES	3
LISTE DES ACRONYMES	4
1. Description	5
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l’Action et des résultats.....	6
2.1. Résumé de l’Action	6
2.2. Résultats et activités.....	7
2.3. Matrice de cadre logique à jour.....	41
2.4. Matrice des activités.....	45
2.5. Plan d’Action à jour concernant les futures activités du projet. (Juillet à Décembre 2020)	49
3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération.....	56
3.1. Evaluation des relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention et informations spécifiques concernant chaque bénéficiaire/entité affiliée :	56
3.2. Evaluation des relations entre l’ACFCAM/CTFC et les autorités publiques et leur influence sur l’Action :	56
3.3. Description des relations entre l’ACFCAM/CTFC avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l’Action :	56
3.4. Description des liens et des synergies développés avec d’autres Actions :	57
3.5. Antécédents des subventions de l’UE ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible :	58
3.6. Précédents stages dans le cadre des subventions de l’UE :	58
4. Visibilité.....	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sites reboisés en plein dans les Communes de la zone de savane sèche	9
Tableau 2 : Sites des plantations d'alignement reboisés dans les Communes de la zone de savane sèche	11
Tableau 3: Synthèse des résultats directs 1.1	12
Tableau 4 : Délimitation et matérialisation des superficies en cours de reboisement par Commune bénéficiaire de la zone de savane sèche	19
Tableau 5 : Acquisition des plants et création/entretien des pépinières dans les Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche	19
Tableau 6 : Superficies préparées et en cours de mise en terre dans les Communes de la zone de savane sèche	20
Tableau 7 : Synthèse des résultats directs 2.1	21
Tableau 8: Sites de reboisement en plein identifiés dans les Communes de la zone de transition.....	24
Tableau 9 : Sites des plantations d'alignement reboisés dans les Communes de la zone de transition	25
Tableau 11 : Délimitation et matérialisation des superficies en cours de reboisement par Commune bénéficiaire de la zone de transition	26
Tableau 12 : Acquisition des plants et création/entretien des pépinières dans les Communes bénéficiaires de la zone de transition	26
Tableau 13 : Superficies préparées et mises en terre dans les Communes de la zone de transition	27
Tableau 14 : Synthèse des résultats directs 3.1	28

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Quelques images de terrain.....	59
Annexe 2 : Relations / Nature des partenariats dans chacune des Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE dans le cadre du projet R1400	59
Annexe 3 : Sites de reboisement et essences plantées à ce jour	59
Annexe 4 : Récapitulatif à jour des plantations en plein mises en place dans les Communes cibles...	59

LISTE DES ACRONYMES

ACFCAM	Association des Commune Forestières du Cameroun
AED	Association pour l'Education et le Développement
AFCOM	African Commodities S.A
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au développement Forestier
APAF	Association des Producteurs d'Anacardiens et des Fruitiens de Ndikiméki
APV/FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"
BM	Banque Mondiale
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CFC	Cellule de Foresterie Communale
CPCFC	Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse
CPF	Comités Paysans-Forêt
CSI	Centre de Santé Intégré
CTFC	Centre Technique de la Forêt Communale
DAO	Dossier d'Appels d'Offres
FC	Forêt Communale
FED	Fonds Européen de Développement
FNCoFor	Fédération Nationale des Communes Forestières de France
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Ha	Hectare
IOV	Indicateur Objectivement vérifiable
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
Km	Kilomètre
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MoU	Mémoire d'entente
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMFOR	Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPP	Partenariat Public - Privé
PROCIVIS	Programme d'appui à la Citoyenneté Active
ProFE	Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, volets Forêt-Environnement)
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SVF	Système de Vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT
TdR	Termes de Référence
UdM	Université des Montagnes
UE	Union Européenne
ZSS	Zone de savane Sèche
ZT	Zone de Transition

1. Description

- 1.1. **Nom du coordonnateur du contrat de subvention** : OBIEGNI Thomas Dupont.
- 1.2. **Nom et fonction de la personne de contact** : KEMAJOU Bodelaire – Directeur du CTFC.
- 1.3. **Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'Action**:

Nom du bénéficiaire de l'Action : Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM).

Nom de l'entité affiliée de l'Action : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

- 1.4. **Intitulé de l'Action**: « Reboisement 1400 » : reboisement de 1400 hectares dans les Communes des zones de savane et de transition.
- 1.5. **Numéro du contrat** : N° CRIS : 2018/400-359.
- 1.6. **Date de début et date de fin de la période de référence** : Du 20/12/2018 au 20/12/2022.
- 1.7. **Pays ou région(s) cible(s)** : République du Cameroun.
- 1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles**¹(si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes):

Les dix-huit (18) bénéficiaires finaux de cette activité sont : les onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikinioméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

Les groupes cibles du projet sont les populations locales de ces Communes précitées.

- 1.9. **Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7)**: République du Cameroun, dans dix-huit (18) Communes bénéficiaires réparties dans sept (07) Régions ainsi qu'il suit :

Région de l'Adamaoua : Commune de Nyambaka ;

Région du Centre : Communes de Ndikinioméki et de Yoko ;

Région de l'Est : Commune de Dimako ;

Région de l'Extrême-Nord : Communes de Guémé, Kaélé, Koza, Mogodé, Mokolo, Yagoua, Waza, Mora et Kousséri ;

Région du Nord : Communes de Lagdo et de Pitoa ;

Région du Nord-Ouest : Commune de Tubah ;

Région de l'Ouest : Communes de Bangangté et de Tonga.

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lequel(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action et des résultats

2.1. Résumé de l'Action

Le projet de reboisement de 1400 hectares de plantations dans les Communes de zones de savane sèche et de transition écologique prévu dans la convention de financement PAMFOR s'articule autour de l'APV/FLEGT. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des Communes, le développement de 1400 hectares de plantation en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les Communes bénéficiaires des zones de savane sèche (1000 ha) et de transition écologique (400 ha), et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

L'Action a engendré des effets positifs au cours de cette période reporting. Plusieurs opérations de reboisement ont été engagées pour préparer la campagne sylvicole de 2020. Toutefois, l'Action a permis aux Communes bénéficiaires de sauver certains sites de 2019 confrontés aux effets de la COVID-19. Malgré cette pandémie dont le confinement a impacté les activités de regarnis, d'entretien, d'arrosage et de sécurisation, on a pu réaliser sur ces plantations mises en place par les Communes en 2019 : **530,33 ha** regarnis réussis des sites reboisés sur les **846,76 ha plantés en zone de savane sèche**, soit **un taux de survie des plants de 62,63 %** et **169,5 ha** regarnis réussis des sites reboisés sur les **276,5 ha plantées en zone de transition**, soit **un taux de survie des plants de 61,30%**.

Au cours de cette période, la plupart des Communes cibles ont mis en place des pépinières, acquis des plants et démarré les opérations de piquetage, trouaison et de mise en terre sur des espaces retenus. Au stade actuel, elles ont engagé les opérations d'entretien, de sécurisation et d'arrosage des sites reboisés. Les équipes techniques communales sont à pieds d'œuvre pour assurer la réussite du Projet, avec l'accompagnement du CTFC, des Agents des services déconcentrés de l'Etat et particulièrement, ceux du MINFOF, du MINEPDED, du MINAT et du MINDDEVEL, des Chefs traditionnels et des Chefs d'établissements scolaires et sanitaires. Au cours de cette saison sylvicole 2020, **1 328,22 ha plantés en plein + 32 743 m de haie vive en plantation d'alignement en zone de savane sèche. Tandis que 272,5 ha plantés en plein + 35 700 m de plantation d'ornementaux en zone de transition.**

En somme, la superficie totale cumulée à jour dans les deux zones d'intervention de l'Action sur des espaces dégradés a largement dépassé les objectifs du projet. Nous avons atteint les **2 300,55 ha de plantations en plein et 68 443 m de plantation d'alignement** (Superficies regarnies réussies des sites plantés en 2019 + Superficies mises en terre en 2020).

Plus de **3 000 emplois saisonniers** ont été créés et près de **378 357.28 € (248 186 107 Francs CFA)** de subventions ont été allouées aux Communes pour conduire les diverses phases d'activités de reboisement au cours de cette période de reporting. Ces emplois et ces ressources financières ont contribué à augmenter les revenus des populations riveraines, tout en renforçant les capacités budgétaires et d'intervention des Communes bénéficiaires dans la maîtrise d'ouvrage des projets forestiers. Le projet est devenu en zone de savane sèche, le 1^{er} employeur saisonnier et permanent dans les Communes cibles.

D'autre part, l'ACFCAM/CTFC a encouragé les Communes bénéficiaires à promouvoir des partenariats avec des entreprises, des agriculteurs locaux, des Centres de santé intégrée et des établissements scolaires afin d'aller au-delà des objectifs attendus en termes de superficies et de taux de survie des plants. Ces partenariats vont contribuer à garantir une meilleure sécurisation et un entretien durable des espaces plantés dans les divers sites reboisés.

Au regard des actions engagées et des résultats obtenus au cours de cette période, on peut affirmer avec assurance que les objectifs en termes de couverts forestiers plantés et leurs effets positifs à court terme sur les changements climatiques et sur la protection des terres contre les dégradations, seront largement atteints et dépassés.

2.2. Résultats et activités

A. RÉSULTATS

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont assez satisfaisants et motivent de plus en plus, d'autres partenaires d'appui au développement à s'intéresser aux Communes cibles.

Dans le contexte sanitaire actuel marqué par certaines contraintes liées à la pandémie de la Covid-19, l'Action à travers l'ACFCAM/CTFC a contribué à rehausser le moral des populations locales qui sont restées mobilisées sur le terrain. Elles ont dû déployer avec l'accompagnement du CTFC, des efforts supplémentaires pour obtenir les produits attendus du projet.

Les effets et l'impact de l'Action sont visibles sur le terrain, à travers les résultats obtenus suivants :

- le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux. Car, plus de deux (02) responsables communaux ont été formés dans chaque Commune bénéficiaire des zones d'intervention de l'Action ;
- sur les 1 000 hectares de plantations forestières attendus sur 4 ans dans le Nord et l'Extrême-Nord (zone de savane sèche), **1 858,55 ha en plein et 52 684 m** de plantations d'alignement sont réalisées et disponibles **au mois de Décembre 2020 (530,33 ha** regarnis réussis des sites reboisés en 2019 rajoutés aux **1 328,22 ha plantés en plein et 32 743 m de haie vive en 2020)**
- sur les 400 ha de plantations forestières attendus sur 4 ans dans les zones de transition, **442 ha en plein et 35 700 m** de plantation d'alignement sont réalisées et disponibles (**169,5 ha** regarnis réussis des sites reboisés en 2019 rajoutés aux **272,5 ha plantés en 2020**).
- Le taux minimum de réussite sera évalué au bout de 4 ans. Mais, d'ores et déjà, le fait d'aller au-delà des indicateurs attendus du projet nous permet de minimiser l'impact des pertes par rapport aux superficies attendues à la fin.
- En ce qui concerne la traçabilité et la légalité du bois, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. Les Communes de **Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo et Yoko** ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats de prestation sont en cours de signature.
- Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août 2020, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du Projet Reboisement 1 400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).
- A ce jour, nous pouvons estimer que les organes de gestion de l'Action et les Communes bénéficiaires collaborent efficacement et qu'au moins 80% des clauses contractuelles conformément au cadre logique, sont exécutées conformément aux procédures du projet.
- Un accent particulier a été mis sur les aspects de communication et de visibilité de l'Action auprès du grand public, à travers certaines plateformes (réseaux sociaux, site web, Albums, Vidéo).
- Les questions transversales sont systématiquement intégrées dans toutes les activités menées dans et par les Communes cibles dans le cadre de l'Action. Des campagnes de sensibilisation de lutte contre le VIH/SIDA, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des femmes et des minorités dans les opérations de reboisement (nettoyage/défrichage, piquetage, trouaison, de mise en terre, entretien, regarnis, arrosage et sécurisation) et de la viabilité environnementale sont appréhendées avec un grand intérêt.
- Plusieurs missions de suivi-évaluation des activités de terrain, ont été effectuées dans les deux zones d'intervention de l'Action et des rapports élaborés.

En référence au cadre logique, voici le niveau de résultats sur la base de la valeur actuelle correspondante des indicateurs, ainsi que toutes les activités connexes exécutées depuis le lancement du Projet en Décembre 2019 :

Résultat attendu 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux. IOV : Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême nord d'ici 2018.

❑ En ce qui concerne la formalisation des partenariats avec les Communes :

L'ACFCAM a signé des mémorandums d'entente (MoU) avec dix-huit (18) Communes cibles, dont onze (11) Communes de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri sept (07) Communes de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

A titre de rappel, il est indiqué dans le contrat de subvention (1.2.1.4. Effets attendus), que l'Action contribuera à offrir un cadre approprié aux différents partenaires pour mutualiser les moyens disponibles (afin de soutenir les coûts élevés d'entretien des plantations) et garantir le succès des activités.

Par ailleurs, l'Action doit améliorer le cadre de vie par les plantations en concessions privées sous la responsabilité des familles et des Mairies.

A cet effet, dans de toutes nos zones d'intervention, où la Commune n'est pas propriétaire des sites, il y a un partenariat mis sur pieds entre la Commune et les agriculteurs locaux, qui travaillent en synergie avec les équipes techniques communales pour la promotion des cultures intercalaires à l'intérieur des plantations mises en place par l'Action et la mise à disposition de leurs sites (champs communautaires ou concessions privées) pour étendre les plantations prévues dans le cadre du Projet R1400, qui, quant à lui, finance les opérations de défrichage, de mise en terre des plants et les traitements phytosanitaires. Ces partenaires locaux font des cultures intercalaires et participent ainsi à l'entretien des plantations mises en place, en contrepartie d'un pourcentage de produits à prélever lors de la production des arbres plantés. Ces partenariats entre les Communes et les agriculteurs locaux, apportent une garantie sur la pérennité du Projet R1400 et intéressent les parties prenantes qui partageront les produits issus de l'exploitation avec la Mairie.

Le projet « Reboisement 1400 » a aussi développé des synergies entre certaines Communes bénéficiaires et certains Chefs d'établissements scolaires, les Chefs de centres de santé intégrée et chefferies traditionnelles pour la mise en œuvre de leurs activités de reboisement et d'entretien des plantations sur la durée. Il en est ainsi par exemple de : **Dimako, Bangangté, Tonga, Ndikiniméki, Yoko, Mogodé, Koza, Guémé, Yagoua, Mokolo et Kousséri.**

L'Action continue d'accompagner la Commune de Lagdo dans la mise en œuvre du contrat de partenariat signé avec l'investisseur-acheteur privé nommé « African Commodities S.A » pour le développement des plantations d'Anacardiens dans le cadre du projet « Reboisement 1400 ». Il est stipulé dans ce partenariat qu'AFCOM accompagnera techniquement la Commune sur 25 ans et assurera les investissements complémentaires d'au moins 500 ha ainsi que les entretiens à partir de la 3^{ème} année du projet. Il faut préciser que pendant les deux premières années du projet, AFCOM est intervenu auprès du projet en apport de plants d'anacardes. Un mécanisme de répartition des revenus financiers dans la phase exploitation a été validé par la tutelle administrative des Communes sur le modèle 60% pour AFCOM et 40% pour la Commune.

Le CTFC a accompagné une association communale d'une dizaine d'agriculteurs locaux (17), dénommée Association des producteurs d'Anacardiens et des fruitiers (APAF-Ndiki), dans le processus de légalisation. Cette dernière collabore avec la Commune de Ndikiniméki pour le développement des plantations d'Anacardiens et d'autres arbres fruitiers.

Il faut aussi noter l'élaboration des documents et l'accompagnement du processus de formalisation d'un Syndicat intercommunal à vocation forestière pour la gestion de la réserve forestière Bapou/Bana/Bangangté appelé « SYNCOREF 3B », mis en place grâce à l'accompagnement du PNDP dans le cadre de la mise en œuvre du Projet pilote REDD+ et qui avait permis de reboiser 103,5 hectares en 2018 suivi des regarnis en 2019 dans le massif intercommunal. Cependant, en fin 2019, les feux de brousse ont ravagé certains espaces boisés, dus principalement au manque de moyens financiers pour assurer l'entretien. Grâce à la subvention de l'Union Européenne, le projet a pu mutualiser les contributions de toutes les parties prenantes pour la poursuite de la mise en œuvre des activités d'entretien face aux feux de brousse qui se pointent à l'horizon avec l'arrivée de la saison sèche et de pérennisation de ce massif forestier, en droite ligne avec les directives du plan d'aménagement.

Aussi, l'ACFCAM/CTFC a appuyé la Commune de Bangangté dans le processus de formalisation et de signature de son partenariat avec le groupe Eneo Cameroon S.A pour la gestion durable et la restauration de la réserve intercommunale de Baloumgou.

Nous pouvons aussi relever la signature d'un contrat de partenariat entre l'ACFCAM et l'AED/UdM à travers la Mairie de Bangangté pour la promotion des activités du projet reboisement 1400 à effectuer dans la Commune de Bangangté et le site dégradé de Banekane au sein de l'UdM.

Par ailleurs, des plateformes de partenariats locaux pour le reboisement ont été initiées et encouragées. Des responsables communaux en charge du suivi des activités de reboisement, les pépiniéristes locaux et les organisations locales ont reçu des appuis techniques et conseils pratiques sur la gestion des pépinières, le suivi, l'entretien, l'arrosage et la sécurisation des plantations. Des formations pratiques de type « Learning by doing » leurs ont aussi été dispensées sur l'itinéraire technique de mise en place d'une pépinière d'Anacardiens et sur la maîtrise des itinéraires sylvicoles.

La coopération allemande (GIZ) à travers son Programme d'appui au sous-secteur Forêt-Environnement (ProPE), avait lancé, conjointement avec le MINFOF et le MINEPDED, un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des Communes volontaires pour l'utilisation durable des ressources forestières et de la biodiversité. Les Communes de **Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo** et **Yoko** accompagnées par l'ACFCM/CTFC, ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats de prestation sont en cours de signature.

De même, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août 2020, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).

L'Action a reçu l'appui institutionnel de MINFOF et du MINEPDED pour l'organisation et la tenue des réunions de sensibilisation contre la divagation du bétail par les cheptels provenant des villages de Boula, Maraf, Ribidis Mouhou et Mosso dans la Commune de Mokolo.

❑ S'agissant de l'état des lieux des sites à reboiser dans les Communes :

Au cours de cette période, un état des lieux de tous les sites reboisés a été élaboré et consigné dans les rapports de mission et d'exécution de l'Action. L'Action a également proposé pour chaque Commune cible, des schémas appropriés de plantation, de satisfaction des besoins en eau et de sécurisation des parcelles.

Tableau 1 : Sites reboisés en plein dans les Communes de la zone de savane sèche

Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche	Sites en cours de reboisement Année sylvicole 2020	Superficies regarnies réussies des sites plantés en 2019	Superficies mises en terre en 2020
Mokolo	Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) des espaces dégradés dans les localités de Boula, Mamssour (site du projet « Opération Sahel Vert » crée en 2017 par le MINEPDED) et Mokong.	36 ha	200 ha
Mogodé	Regarnis dans les trouées dégradées de la Réserve forestière de Mogodé ; Reboisement mixte (en plein et haies vives) des espaces dégradés sur les mêmes sites (Centre de Santé Intégré de : Rhumsiki, Mbougarou, River Sirakouti, Etablissements primaires publics de (Gelda, Oudava, Djagoma, Lycée de Rhumzu, Kwamanadzawo	8 ha	38,35 ha
Koza	Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) dans le centre urbain de Koza sur le site dit « Terrasse » de Guid Chegué et dans les localités de Gaboua.	10,7 ha	62,7 ha
Waza	Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) et en plein des espaces dégradés	42 ha	57 ha (dont 50 ha plantation mixte, 4

	dans la localité de Waza, limitrophes avec le Parc National.		ha Moringa et 3 ha Anacardiens)
Guémé	Reboisement mixte (association de l'Anacardiens avec des cultures vivrières) et en plein des espaces dégradés des villages : Guemere, Gabaraye, Widigue, Dingue, Dabaye et regarnis des anciennes plantations de 2019.	6 ha	89 ha
Yagoua	Reboisement des espaces dégradés dans les sites suivants : -Village de Masgaya (regarnis en 2020 sous fonds MINFOF) : Plantation en plein de 1 100 plants d'Anacardiens avec un écartement de 10m x 10m, soit 11 ha et sur haie vive 3 500 m ; -Village de Tcherféké (regarnis en 2020 sous fonds MINFOF) : opérations de regarnis de 700 plants d'Anacardiens, avec écartement de 10m x 10m, soit 7 ha et haie vive sur 1 980 m ; -Village Site Sahel Vert de Tcherféké : Plantation en plein de 4 000 plants d'Anacardiens avec un écartement de 10m x 10m, soit 40 ha et haie vive sur 3 816 m ; -Village Foukarbeo (regarnis en 2020 sous fonds MINFOF) : Plantation en plein de 200 plants d'Anacardiens, avec un écartement de 10m x 10m, soit 2 ha et une haie vive sur 398 m ; -Village Guidamoutou (regarnis en 2020 sous fonds MINFOF) : Plantation en plein de 217 plants d'Anacardiens, avec un écartement de 10m x10m, soit 2,17 ha et une haie vive sur 398 m.	14,83 ha	62,17 ha
Kaélé	Reboisement mixte (association des Acacia nilotica, Acacia Sénégal et Acacia polyacantha avec des cultures vivrières) sur les espaces dégradés des anciens sites du projet « Opération Sahel Vert » en 2009 dans le village Goussor.	16,8 ha	43 ha
Pitoea	Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) et en plein des espaces dégradés dans la localité de Yamadam	6 ha	150 ha
Lagdo	Regarnis des anciennes plantations de 2019 dans le village de Bengui et sur les Berges au village Ourtchado Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) dans des espaces dégradés du massif forestier de Ouro-Doukoudjé dans la localité de Bengui, de la berge Ouest du lac de Lagdo dans la localité de Boulel Centre et de la berge Ouest du lac de Lagdo dans la localité de Kontip.	390 ha	576 ha
Kousséri	Près de 50 000 plants produits en pépinière municipale pour l'opération « 1 Habitant 1 Arbre » lancée par le Projet R1400. La superficie plantée sera évaluée après les opérations de mise en terre en cours. Reboisement en cours des espaces dégradés dans la localité de Arkis sur 16 ha pour cette première année 2020.	0 ha	0 ha

	La Commune est en train de distribuer les plants aux ménages et aux établissements scolaires avec l'appui de la Délégation Départementale de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Logone et Chari pour son accompagnement technique au cours de l'exécution du reboisement et du suivi post-plantation. Par ailleurs, la Commune est en train de signer des protocoles d'accords avec les Délégués des Enseignement de Base et secondaires pour réaliser les activités de reboisement dans des «écoles/lycées et collèges ».		
Mora	Reboisement mixte (association des essences : Adansoniadigitata, Faidherbiaalbida, Parkiabiglobosa, Cassia siamea, Ziziphusmauritiana, Acacia nilotica, Tamarindusindica, Azadirachtaindica, Afzeliaafricana, Acacia seyal, Acacia polyacantha, Balanites aegyptiaca et Acacia sénégal avec des cultures vivrières) et en plein des espaces dégradés du site Sahel Vert de Doulo	0 ha	50 ha
11 Communes		530,33	1 328,22

Tableau 2 : Sites des plantations d'alignement reboisés dans les Communes de la zone de savane sèche

NB : La mesure d'appréciation des plantations linéaires s'évalue en mètre linéaire.

Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche	Distances reboisées en plantation d'alignement Année sylvicole 2020	Nombres de plants mis en terre et en mètres linéaire
Mogodé	Haie vive de 6 094 m (avec écartement de 2m x 2m)	Haie vive de 3 048 plants sur 6 094 m
Koza	-Localité de Gaboua : 560 plants avec écartement de 1 m x 1 m soit 559 m de haie vive dans la plantation communautaire -Localité de Gousda (CETIC de Makandai) : 1 500 plants de haie vive des deux côtés de la route du village et à l'intérieur du CETIC, avec écartement de 5 m x 5 m	Haie vive de 2 600 plants sur 6 653 m
Guémé	Haie vive constituée de 1300 plants de Neemiers (avec écartement de 5m x 5m)	Haie vive de 1 300 plants
Yagoua	- Village Masgaya : Mise en place d'une haie vive (1700 plants forestiers) de deux rangées avec écartement de 2m x 2m, soit (1,75 km x 2) = 3,5 km. - Village Tcherféké : Mise en place d'une haie vive (1 000 plants forestiers, avec écartement variable entre 1m et 1,5m, soit un périmètre parcouru de 1,98 km) pour une superficie de 21,678 ha. - Site Sahel Vert de Tcherféké : Création d'une haie vive composée des essences forestières avec un écartement de 1m x 1m) pour 3 817 plants ; soit un périmètre de 3 816 m. - Village Foukarbeo : Mise en place d'une haie vive avec 200 plants forestiers d'un écartement de 2m x 2m, soit un périmètre de 398 m. - Village Guidamoutou : Création d'une haie vive avec 200 plants d'essences forestières avec écartement de 2m x 2m ; soit un périmètre de 398 m.	Haie vive de 6 917 plants forestiers sur 10 092 m
Lagdo	Haies vives de 8 000 plants sur 15 998 m de (avec écartements de 3m x 3 m) mise en terre pour la parcellisation des sites reboisés dans la localité de Bengui	Haie vive de 8 000 plants sur 15 998 m
05 Communes		21 865 plants sur 32 743 m

Commentaires :

A cause des risques qui se sont accrus sur certains sites reboisés en 2019 (confinement dû à la COVID-19, inondations, feux de brousse, vandalisme), les regarnis en 2020 ont uniquement été concentrés sur des espaces plantés en 2019 offrant le moins de risques.

Sur les plantations mises en place en zone de savane sèche en 2019, on a enregistré un taux de survie des plants de **62,63% pour des raisons invoquées plus haut**. Toutefois, nous avons corrigé ces écarts avec les regarnis et plantations de 2020. Nous évaluerons le taux définitif de survie de toutes ces plantations d'ici 2021.

❑ **Parlant de l'élaboration de 2 études sur les modèles de rentabilité des plantations dans les 2 zones du projet :**

Deux Assistants techniques externes ont été commis pour appuyer l'Action auprès de l'équipe du CTFC, pour produire deux études sur la rentabilité de la filière fruitière (Anacardier) au Cameroun et particulièrement en zones de transition et de savane sèche. A ce jour, la première étude de la faisabilité technique et socio-économique de l'introduction de l'arboriculture fruitière au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la Région de l'Adamaoua (zone de transition) a déjà été élaborée et est en cours de publication. La deuxième étude sur les modèles de rentabilité des plantations dans la zone de savane sèche quant à elle, est en cours de finalisation et sera publiée d'ici la fin de ce second semestre 2020.

❑ **Pour ce qui est de la sensibilisation et de la formation des Conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion boisements et leur implication budgétaire**

La plupart des Communes cibles ont tenu des réunions d'information et de sensibilisation des populations et parties prenantes locales du projet « Reboisement 1400 ». Les Conseillers municipaux sont suffisamment outillés sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire de leurs Communes respectives dans le cofinancement des activités de l'Action. Il en est par exemple ainsi lors de la participation de l'ACFCAM/CTFC lors du conseil municipal de la Commune de Yoko, où près de trente-cinq (35) personnes, dont 75% d'hommes et 25% de femmes étaient présents.

❑ **Concernant la communication sur les activités du projet :**

Au cours de ce premier semestre 2020, les résultats suivants sur la communication et la visibilité de l'Action ont été obtenus, notamment :

- Les reportages photos et vidéos dans les réseaux sociaux Facebook (<https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>), YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nlJ0ijb9dVnMQ>) et WhatsApp, mettant en valeur les résultats de l'Action dans toutes les Communes cibles ;
- L'administration et l'animation de la plateforme WhatsApp, regroupant tous les acteurs de la mise en œuvre et du suivi des activités de l'Action;
- L'administration du site web de l'ACFCAM/CTFC (www.foretcommunale-cameroun.org) ;
- La production et l'implantation des panneaux de signalisation du projet à proximité des sites de reboisement de certaines Communes bénéficiaires (**Waza, Yagoua, Nyambaka, Dimako et Yoko**) ;
- Enfin, les Communes bénéficiaires ont organisé plusieurs réunions d'information et de sensibilisation lors de leurs opérations de reboisement (mise en place des pépinières, délimitation des sites de reboisement, défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre, regarnis des sites reboisés en 2019), identifient elles-mêmes des communautés riveraines et autres parties prenantes locales pour faire la promotion de l'Action et susciter un plus grand intérêt des groupes cibles.

Tableau 3: Synthèse des résultats directs 1.1

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
Zone de savane sèche		
1	Guémé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
2	Kaélé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
3	Koza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Partenariat en cours entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains responsables d'établissements scolaires, pour la promotion des cultures intervallaires à l'intérieur des sites reboisés, le suivi, l'entretien et la sécurisation de ces sites ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
4	Lagdo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention de partenariat et de développement signé avec AFCOM ; ▪ Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Partenariat en cours entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains responsables d'établissements scolaires, pour la promotion des cultures intervallaires à l'intérieur des sites reboisés, le suivi, l'entretien et la sécurisation de ces sites ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
5	Mogodé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
6	Mokolo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation ; des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Appui du MINFOF et du MINEPDED pour l'organisation et la tenue des réunions de sensibilisation contre la divagation du bétail par les cheptels provenant des villages de Boula, Maraf, Ribidis Mouhou et Mosso ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
7	Pitoea	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisés ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
8	Waza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat signé entre la Commune et la Cellule d'Appui au Développement Local (ACADEPI) pour la prise en compte des activités de l'Action dans le processus d'élaboration du plan communal de développement ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisés ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
9	Yagoua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisés ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
10	Mora	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux des sites de reboisement en cours ; ▪ Sélection de l'association « ON EST ENSEMBLE » (ONE) et signature d'un contrat de prestation pour le suivi des opérations d'entretien de la parcelle reboisée dans le site Sahel Vert de Doulo

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
11	Kousséri	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions de sensibilisation et de communication des autorités Administratives, Traditionnelles, Ménages (concessions privées), Responsables des Etablissements d'Enseignement de Base Secondaires et des apprenants au Projet Reboisement 1400, à travers « L'Opération Un Ménage, Un Arbre, Un Elève, Un Arbre », où la Commune procède à la distribution des plants semés en pépinière au profit de ces derniers.
Zone de transition écologique		
12	Nyambaka	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
13	Bangangté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui à la mise en place d'un Syndicat intercommunal à vocation forestière pour la gestion de la réserve forestière intercommunale de Bapouh/Bana « SYNCOREF 3B » (C'est le CTFC qui a élaboré les statuts, le manuel des procédures et d'autres documents administratifs) et mutualisation des moyens avec le MINFOF et le PNDP pour organiser les travaux d'entretien et de sécurisation des parcelles retenues contre les feux de brousse ; ▪ Signature d'un contrat de partenariat entre l'ACFCAM et l'AED/UdM à travers la Mairie de Bangangté pour la promotion des activités du projet reboisement 1400 à effectuer dans la Commune de Bangangté et le site dégradé de Banekane au sein de l'UdM ; ▪ Appui au processus de formalisation et de signature du partenariat avec le groupe Eneo Cameroon S.A pour la valorisation des plantations d'Eucalyptus localisées dans la réserve forestière de Baloumgou ; ▪ Signature d'un contrat de partenariat entre la Commune, l'Association pour l'éducation et le développement (AED) de l'Université des Montagnes (UdM) et le CTFC, pour la mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement au sein du campus universitaire ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
14	Tonga	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
15	Dimako	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les Chefs d'établissement scolaires ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
16	Ndikiniméki	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune, les agriculteurs locaux et les Chefs d'établissement scolaires ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Appui à la structuration et au processus de légalisation d'une association communale d'une dizaine d'agriculteurs locaux (17), dénommée Association des producteurs d'Anacardiens et des fruitiers (APAF-Ndiki), dans le processus de légalisation. Cette dernière collabore avec la Commune pour le développement des plantations d'anacardiens et d'autres arbres fruitiers ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
17	Yoko	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les comités de gestion des plantations d'Anacardiens mises en place dans les villages Dong, Mbeinmbeing, Mekoissim et Guervoum ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<p>techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours.
18	Tubah	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat avec les Chefferies traditionnelles pour conduire les activités de reboisement dans cette zone d'instabilité

Résultat attendu 2.1 : les 1000 hectares de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans. *IOV : 1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.*

❑ Délimitation et matérialisation des superficies à reboiser :

La délimitation et la matérialisation des sites à reboiser constituent des étapes préliminaires à la création des plantations forestières. Durant toute cette année 2020, toutes les Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche ont réalisé cette activité sur des superficies variées.

Tableau 4 : Délimitation et matérialisation des superficies en cours de reboisement par Commune bénéficiaire de la zone de savane sèche

Superficies	Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche											Superficie totale
	Guémé	Kaélé	Koza	Lagdo	Mogodé	Mokolo	Pitoea	Waza	Yagoua	Kousséri	Mora	
Nombre d'hectares en cours de délimitation	Réalisé sur 89 ha	Réalisé sur 43 ha	Réalisé sur 62,7 ha dans les localités de Gaboua dans la plantation communautaire et Gousda, des deux côtés de la route du village et écoles Haie vive de 6 653 mètres	Réalisé sur 576 ha et haies vives de 15 998 mètres (avec écartements de 3m x 3 m) en cours de mise en terre pour la parcellisation des sites reboisés dans la localité de Bengui	Réalisé sur 38,35 ha et haies vives 6 094 mètres (avec écartement de 2m x 2m)	Réalisé sur 200 ha	Réalisé sur 150 ha	Réalisé sur 57 ha (dont 50 ha plantation mixte, 4 ha Moringa et 3 ha Anacardiens)	Réalisé sur 62,17 ha et 10 092 m de haies vives dans les localités de : Masgaya, Site Sahel Vert de Tcherféké, Village Tcherféké et Village Guidamoutou	En cours de réalisation sur 16 ha et campagne de distribution des plants aux ménages et chefferies traditionnelles en cours	Réalisé sur 50 ha	1 328,22 ha et 32 743 m de haie vive

❑ S'agissant de l'acquisition des plants et la création/entretien des pépinières :

Tableau 5 : Acquisition des plants et création/entretien des pépinières dans les Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche

Désignation	Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche											Nombre total
	Guémé	Kaélé	Koza	Lagdo	Mogodé	Mokolo	Pitoea	Waza	Yagoua	Kousséri	Mora	
Dotation des sachets	22 000	0	0	0	0	96 000	40 000	0	0	53 000	30 000	241 000

Désignation	Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche											Nombre total
	Guémé	Kaélé	Koza	Lagdo	Mogodé	Mokolo	Pitao	Waza	Yagoua	Kousséri	Mora	
Plants disponibles en pépinière	13 812 plants forestiers et fruitiers	0	21 825 plants forestiers, agrumes et fruitiers	37 000 fruitiers	0	12 790 plants forestiers et fruitiers + 44 600 semis en pots à la pépinière de centrale et 53 000 semis en pots dans la pépinière de Boula-Guelewe	2800 plants d'Anacardiens	20 000 plants forestiers et fruitiers	3 300 plants forestiers et fruitiers	53 000 plants forestiers et agrumes en cours de croissance	0	217 527
Acquisition des plants	0	18 000 plants forestiers pour plantation en plein	0	15 000 plants d'Anacardiens	17 571 plants forestiers pour brise vent et plantation d'ombrage	0	36 200 plants forestiers, agrumes et fruitiers	0	18 000 plants forestiers pour plantation en plein	0	20 000 plants forestiers pour plantation en plein	124 771

☐ En ce qui concerne la préparation du terrain et la mise en terre des plants :

La mise en terre et les regarnis des plants sont des étapes qui suivent les travaux de préparation des sites (défrichage, piquetage et trouaison). Toutes les Communes bénéficiaires ont, malgré quelques difficultés d'acquisition des plants pour certaines, commencé les opérations de mise en terre depuis mi-juin 2020.

Mais avant cela, la plupart des Communes ont, soit produit elles-mêmes, soit acquis des plants (forestiers et fruitiers) et transportés dans les différents sites de reboisement pour y effectuer des opérations de mise en terre.

Tableau 6 : Superficies préparées et mises en terre dans les Communes de la zone de savane sèche

Superficies	Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche											Superficie totale
	Guémé	Kaélé	Koza	Lagdo	Mogodé	Mokolo	Pitao	Waza	Yagoua	Kousséri	Mora	
Superficies préparées et mises en terre en 2020	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 89 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 43 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 62,7 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 576 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 38,35 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 200 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 150 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 50 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 62,17 ha	Opérations distribution des plants aux ménages en cours. Mise en terre en cours sur 16 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 50 ha	1 328,22 ha et 32 743 m de haie vive

❑ Concernant l'organisation, la gestion de l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations:

Comme l'année dernière, les communautés riveraines des Communes bénéficiaires ont été mobilisées et sensibilisées dès le lancement des opérations de reboisement, pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres. Les linéaires de clôture se sont faits dans certaines Communes au même moment que les opérations de piquetage et de trouaison. Grâce au partenariat local entre les Communes bénéficiaires et les agriculteurs locaux, l'Action a appuyé les opérations de reboisement (défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre) effectuées par ces agriculteurs locaux et intensifié cette collaboration jusqu'aux opérations de regarnis, d'arrosage et de sécurisation des nouvelles et anciennes plantations en cours. Préalablement, l'Action a accompagné les Communes bénéficiaires dans leurs campagnes de sensibilisation des populations locales, animées par des personnes ressources comme les Conseillers municipaux, les sectoriels concernés (MINFOF, MINEPDED, MINATD, MINDDEVEL), des Chefs traditionnels, les Chefs d'établissements scolaires et sanitaires publics et des médias, sur la lutte contre les feux de brousse, la divagation du bétail sur les espaces reboisés et certains aspects transversaux sur la promotion des droits de l'homme, les droits de l'enfant et des minorités, l'égalité entre les hommes et les femmes, la viabilité environnementale, l'implication budgétaire des exécutifs communaux, la lutte contre le VIH/SIDA, la lutte contre la Covid-19, etc.

Les traitements phytosanitaires (insecticides contre les termitières), la fertilisation en engrais pour l'enrichissement des sols des sites reboisés et la conduite des anciennes et nouvelles plantations sont déjà programmés pour le second semestre.

Pour assurer la mise en défend des sites reboisés (mise en place d'une clôture en fil barbelés) et la protection des jeunes plants, les Communes cibles ont recruté des gardiens parmi les riverains, qui luttent contre la transhumance des animaux, la pénétration clandestine des personnes et empêcher le pacage dans les sites reboisés. Elles ont aussi mis en place des pare-feu autour des sites reboisés pour faire face aux feux de brousse, lutter contre les prédateurs comme les termites, et éviter le piétement des plants par les grands et petits ruminants etc. Par ailleurs, elles ont pratiqué le sarclage (défricher et brûler les herbes sur une largeur de 10 mètres autour du site) sur le pourtour de chaque plant sur un rayon d'un mètre environ, afin d'éviter la concurrence herbacée, les attaques des termites et de toute forme de prédateurs rongeurs.

En zone de savane sèche, les Communes cibles ont mis en place des branches d'épineux et/ou des briquettes autour pour protéger individuellement les plants mis en terre.

Enfin, adent du bétail, les déjections des chèvres et de moutons, mixées dans l'eau, puis pulvérisées sur les plants, ont été préconisés comme technique aux équipes techniques communales pour empêcher que les jeunes plants ne soient broutés par ces ovins et caprins.

❑ Pour ce qui est de la communication sur les activités de création des plantations forestières en zone de savane :

Les résultats en matière de communication présentés dans la composante 1 sont les mêmes enregistrés pour les activités en zone de savane.

Tableau 7 : Synthèse des résultats directs 2.1

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
Zone de savane sèche		
1	Guémé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ Dotation de 22 000 sachets par l'Action ; ▪ 13 812 plants forestiers et fruitiers produits en pépinière en 2020 ; ▪ Mise en terre réalisée sur 89 ha cette année.
2	Kaélé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ Acquisition de 18 000 plants forestiers pour plantation en plein cette année ; ▪ Mise en terre réalisée sur 43 ha cette année.
3	Koza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ 21 825 plants forestiers, agrumes et fruitiers produits en pépinière en 2020 ; ▪ Mise en terre réalisée sur 62,7 ha et 6 653 m de haie vive autour des sites reboisés cette année.
4	Lagdo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ 37 000 Anacardiens produits en pépinière en 2020 ; ▪ Acquisition de 15 000 plants d'Anacardiens pour plantation en plein ; ▪ Mise en terre réalisée sur 576 ha et 15 998 m de haie vive autour des sites reboisés cette année.
5	Mogodé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ Acquisition de 17 571 plants forestiers pour brise vent et plantation d'ombrage ; ▪ Mise en terre réalisée sur 38,35 ha et 6 094 m de haie vive autour des sites reboisés cette année.
6	Mokolo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ Dotation de 100 000 sachets par l'Action ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 12 790 plants forestiers et fruitiers + 44 600 semis en pots à la pépinière de centrale et 53 000 semis en pots dans la pépinière de Boula-Guelewe en 2020 ; ▪ Mise en terre réalisée sur 200 ha cette année.
7	Pitua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ 2 800 plants d'Anacardiens produits en pépinière en 2020 ; ▪ Acquisition de 36 200 plants forestiers, fruitiers et agrumes pour plantation en plein ; ▪ Mise en terre réalisée sur 150 ha cette année.
8	Waza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ 20 000 plants forestiers et fruitiers produits en pépinière en 2020 ; ▪ Mise en terre réalisée sur 57 ha cette année.
9	Yagoua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ 3 300 plants forestiers et fruitiers produits en pépinière en 2020 ; ▪ Acquisition de 17 600 plants forestiers pour plantation en plein ; ▪ Mise en terre réalisée sur 62,17 ha et 10 092 m de haie vive autour des sites reboisés cette année.
10	Kousséri	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Dotation de 53 000 sachets par l'Action ; ▪ L'identification des sites de reboisement dans les concessions privées est en cours ; ▪ Près de 50 000 plants forestiers et agrumes en cours de distribution aux Ménages, Chefferies Traditionnelles de 3^{ème} Degré, Conseillers municipaux et aux Etablissements Secondaires ; ▪ Mise en terre en cours de réalisation sur 16 ha cette année.
11	Mora	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ Dotation de 30 000 sachets par l'Action ; ▪ Acquisition de 20 200 plants forestiers pour plantation en plein ; ▪ Mise en terre réalisée sur 50 ha cette année.

Résultat attendu 3.1 : les 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans. *IOV : 400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.*

❑ S’agissant de l’état des lieux des sites à reboiser dans les Communes des zones de transition :

Au cours de cette période, un état des lieux de tous les sites reboisé en 2020 a été élaboré et consigné dans les rapports de mission et d’exécution de l’Action. L’Action a également proposé pour chaque Commune cible, des schémas appropriés de plantation, de satisfaction des besoins en eau et de sécurisation des parcelles.

Tableau 8: Sites de reboisement en plein identifiés dans les Communes de la zone de transition

Communes bénéficiaires de la zone de transition	Sites en cours de reboisement Année sylvicole 2020	Superficies regarnies réussies des sites plantés en 2019	Superficies mises en terre en 2020
Bangangté	<p>Regarnis des plants d’Eucalyptus sur 34 ha sur les espaces dégradés de la réserve forestière de Baloungoum, après le passage des feux de brousse en début d’année de 2020 sous cofinancement de la Commune. A titre de rappel, les travaux de reboisement ont été effectués sur ce site en 2019, dont sur 20 ha sous fonds ACFCAM/UE et sur 14 ha avec l’appui de la dotation du MINFOF. Au cours de cette année 2020, le MINFOF a mis en terre, 7 ha supplémentaires Eucalyptus dans ladite réserve forestière au cours de cette saison sylvicole dans le cadre du Budget d’investissement public (BIP).</p> <p>Reboisement en plein de 1050 plants de fruitiers E : 10x10m et 2 150 plants d’alignement (Filao et Calysternium) E : 5x5m sur les espaces dégradés du site du campus de Banekane à l’enceinte de l’Université des Montagnes (40 ha).</p>	34 ha	47 ha
Dimako	<p>Regarnis des espaces dégradés dans les établissements et formations sanitaires publiques (Lycée Classique (5 ha), Lycée Technique (5 ha) et l’hôpital de district (5 ha).</p> <p>Reboisement en plein dans la forêt communale (56 ha).</p>	15 ha	56 ha
Ndikiniméki	<p>Regarnis des 18 ha plantés en 2019 dans les écoles publiques ;</p> <p>Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) et en plein des espaces dégradés des concessions des agriculteurs locaux, dans les localités de : Ndoksomb, Ndononoho, Ndikoti, Ndema Aviation, Ndema Bougnomong, Village Ndikinimeki, Ndokohok village, Ndokomai, Mafé, Mafé Falaise, Etoundou II, Néfante, Ecole publique, Derrière école, Nomalé, Elond.</p>	18 ha	51 ha
Nyambaka	<p>Regarnis de 54 ha dans les anciennes plantations 2019 (24 ha à Mangoli Village, 12 ha à Mangoli 1, 14 ha à Sansoumi 1 et 04 ha à Sansoumi) ;</p> <p>Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) et en plein des espaces dégradés sur 20 ha dans la localité de Mayo-Nangue nouvelle plantation 2020. Par ailleurs, le MINFOF a mis en terre, 9 ha supplémentaires de Manguiers dans la même localité au cours de cette saison sylvicole dans le cadre du Budget d’investissement public (BIP).</p>	54 ha	29 ha

Tonga	Regarnis des 18 ha plantés en 2019 dans les localités de Sangha 1 et de Sangha 2 ; Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) et en plein des espaces dégradés dans les localités de Ntuh-Nseuh 1 et 2 (8 ha d'Eucalyptus) et Bitchoua- Nord (25 ha d'Ancardes).	18 ha	33 ha
Yoko	Regarnis de 30,5 ha dans les anciennes plantations 2019 (5,5 ha village Guervoum, 5,5 ha village Dong, 06 ha village Mbeinmbeing, 06 ha village Mekoissim, 5 ha à Yoko –Urbain et 2,5 ha d'agrumes sous fonds propres de la Commune) ; Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) et en plein des espaces dégradés sur 50 ha dans les nouvelles plantations 2020 (dont : 4,5 ha village Guervoum, 4,5 ha village Dong, 04 ha village Mbeinmbeing, 04 ha village Mekoissim et 33 ha à Yoko – Urbain, dont 27 ha d'Agrumes et 6 ha d'Anacardes).	30,5 ha	50 ha
Tubah	Reboisement mixte (association des essences avec des cultures vivrières) et en plein des Mangues et Oranges sur des espaces dégradés de Fingi Village	0 ha	6,5 ha
07 Communes		169,5 ha	272,5 ha

Tableau 9 : Sites des plantations d'alignement reboisés dans les Communes de la zone de transition

NB : La mesure d'appréciation des plantations linéaire s'évalue en mètre linéaire.

Communes bénéficiaires de la zone de transition	Distances reboisées en plantation d'alignement Année sylvicole 2020	Nombres de plants mis en terre et en mètres linéaire
Bangangté	5 000 plants d'ornement (Calisternome et Filao) au total, dont : 4 000 plants mise en terre pour les plantations d'alignement au centre-ville de Bangangté et 2150 plants d'alignement (Filao et Calystemium) mis en terre E : 5x5m à l'enceinte du site de reboisement de l'UdM. Ce qui représente en terme de distance 25 700 m avec un écartement de : 5m x 5m	7 150 plants sur 25 700 m
Tonga	2 000 plants d'ornement (Calisternome et Filao) au total, mise en terre pour les plantations d'alignement au centre-ville de Tonga. Ce qui représente en terme de distance 10 000 m avec un écartement de : 5x5m	2 000 plants sur 10 000 m
02 Communes		9 150 plants sur 35 700 m pour la matérialisation et la sécurisation des différents sites reboisés

Commentaires :

A cause des risques qui se sont accrus sur certains sites plantés en 2019 (Confinements COVID, feux de brousse) les regarnis en 2020 ont uniquement été concentrés sur des espaces plantés en 2019 offrant le moins de risques. C'est le cas par exemple de certains sites à hauts risques entretenus en 2019 à Tonga comme celui du Projet Ville de Paris dont les travaux ont été suspendus à cause des risques d'incendies très élevés dans cette zone.

Sur les plantations mises en place en zone de transition en 2019, on a enregistré un taux de survie des plants de **41,37 %**. Avec les activités de 2020 nous avons regarnis et relevé les indicateurs par rapport aux attentes du projet. Les expériences antérieures sur certaines défaillances ont permis de corriger les écarts et nous évaluerons le taux définitif de survie de toutes ces plantations d'ici 2021.

Parlant de la délimitation et de la matérialisation des superficies à reboiser :

La délimitation et la matérialisation des sites à reboiser constituent des étapes préliminaires à la création des plantations forestières. Au cours de cette période, toutes les Communes bénéficiaires de la zone de transition ont réalisé cette activité sur des superficies variées.

Tableau 10 : Délimitation et matérialisation des superficies en cours de reboisement par Commune bénéficiaire de la zone de transition

Superficies	Communes bénéficiaires de la zone de transition écologique							Superficie totale
	Bangangté	Dimako	Ndikini méki	Nyambaka	Tonga	Yoko	Tubah	
Nombre d'hectares de délimitation	Réalisé cette année 2020 sur 7 ha dans la réserve forestière de Baloumgou et sur 40 ha sur le site de l'UdM et 25 700 m de plantation d'alignement	Réalisé sur 56 ha	Réalisé sur 51 ha	Réalisé sur 29 ha	Réalisé sur 33 ha en plusieurs tenants et 10 000 m de plantation d'alignement	Réalisé sur 50 ha	En cours de réalisation sur 6,5 ha	272,5 ha et 35 700 m de plantations d'alignement

☐ En ce qui concerne l'acquisition des plants et la création/entretien des pépinières :

Tableau 11 : Acquisition des plants et création/entretien des pépinières dans les Communes bénéficiaires de la zone de transition

Désignation	Communes bénéficiaires de la zone de transition écologique						Nombre total
	Bangangté	Dimako	Ndikiniméki	Nyambaka	Tonga	Yoko	
Dotation des sachets	38 000 sachets plastiques noirs à l'UdM	0	0	0	0	0	38 000
Plants disponibles en pépinière	15 000 plants d'Eucalyptus dans la pépinière municipale matures en cours d'utilisation pour le regarni dans la réserve forestière de Balougoum ; 1 000 plants de Calisternome matures et disponibles dans la pépinière de l'UdM ; 2 000 arbres fruitiers et agrumes, 400 plants mellifères, quelques plants ornementaux et essences non ligneuses en cours de production dans la pépinière de l'UdM.	15 000 plants fruitiers et forestiers	20 000 plants fruitiers et forestiers	2 500 plants de manguier matures restants, donnés par la GIZ depuis 2018	16 100 plants fruitiers et forestiers	5 000 plants d'Anacardières en cours de production à Yoko-Urbain	78 200
Acquisition des plants	34 000 plants d'Eucalyptus acquis sous fonds de la Commune, utilisés pour la restauration des parcelles de la réserve forestière de Baloumgou dévastées en février 2020 par les feux de brousse ; Dotation par l'Action à l'UdM de 100 kg de graines d'anacardières pour produire 38 000 plants et de 4 200 plants au total à l'UdM dont : 3 000 plants d'ornement (Calisternome	0	Dotation de 500 plants d'anacardières par la Mairie de Tonga	Dotation par l'Action de 2 000 plants d'ornement (Calisternome et Filao) et 1 000 plants fruitiers greffés (avocatiers et citronniers) à la Mairie de Tonga	Dotation de 500 plants fruitiers par la Mairie de Ndikiniméki	0	87 200

et Filao) et 1 200 plants fruitiers greffés (avocatiers, citronniers, manguiers et orangers) et de 7000 plants d'ornement à la Mairie de Bangangté.						
---	--	--	--	--	--	--

❑ S'agissant de la préparation du terrain et la mise en terre des plants/ Réalisation des plantations

La mise en terre et les regarnis des plants sont des étapes qui suivent les travaux de préparation des sites (défrichage, piquetage et trouaison). Toutes les Communes bénéficiaires ont, malgré quelques difficultés d'acquisition des plants pour certaines, ont commencé les opérations de mise en terre depuis mi-juin 2020.

Mais avant cela, la plupart des Communes ont, soit produit elles-mêmes, soit acquis des plants (forestiers et fruitiers) et transportés dans les différents sites de reboisement pour y effectuer des opérations de mise en terre.

Depuis le début du mois de Novembre 2020, toutes les Communes cibles effectuent les opérations d'entretien des parcelles reboisées en 2020 et 2019. Les travaux de regarnis s'effectueront après le retour des pluies au mois de Mars 2021.

Tableau 12 : Superficies préparées et mises en terre dans les Communes de la zone de transition

	Communes bénéficiaires de la zone de transition écologique						Superficie totale
	Bangangté	Dimako	Ndikiniméki	Nyambaka	Tonga	Yoko	
Superficies préparées et mises en terre en 2020	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 47 ha + 25 700 m ha de plantation d'alignement	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 56 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 51 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 29 ha	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 33 ha + 10 000 m de plantation d'alignement	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre réalisée sur 50 ha	272,5 ha et 35 700 m de plantation d'ornementaux pour la matérialisation et la sécurisation des différents sites reboisés

❑ Concernant l'organisation, la gestion de l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations :

Dès le lancement des opérations de reboisement, les communautés riveraines des Communes bénéficiaires ont été mobilisées, pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres. Les linéaires de clôture se sont faits dans certaines Communes au même moment que les opérations de piquetage et de trouaison. Grâce au partenariat local entre les Communes bénéficiaires et les agriculteurs locaux, l'Action a appuyé les opérations de reboisement (défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre) effectuées par ces agriculteurs locaux et intensifiera cette collaboration pour assurer les opérations d'arrosage et de sécurisation des nouvelles et anciennes plantations. Préalablement, l'Action a accompagné les Communes bénéficiaires dans leurs campagnes de sensibilisation des populations locales, animées par des personnes ressources comme les Conseillers municipaux, les sectoriels concernés (MINFOF, MINEPDED, MINATD, MINDDEVEL), des Chefs traditionnels sur la lutte contre les feux de brousse, la divagation du bétail sur les espaces reboisés et certains aspects transversaux sur la promotion des droits de l'homme, les droits de l'enfant et des minorités, l'égalité entre les hommes et les femmes, la viabilité environnementale, l'implication budgétaire des exécutifs communaux, la lutte contre le VIH/SIDA, la lutte contre la Covid-19, etc.

Toutes les Communes de la zone de transition ont déployé des équipes pour réaliser les travaux de regarnis où des plants détruits ou attaqués ont été enregistrés. Par la suite, elles ont pris des dispositions pour assurer la sécurisation et l'entretien de tous les sites de plantation.

Les traitements phytosanitaires (insecticides contre les termitières), la fertilisation en engrais pour l'enrichissement des sols des sites reboisés et la conduite des anciennes et nouvelles plantations sont engagés sur le terrain.

Pour assurer la mise en défend des sites reboisés et la protection des jeunes plants, les Communes cibles ont recruté des gardiens parmi les riverains, afin de lutter contre la transhumance des animaux, la pénétration clandestine des personnes et empêcher le pacage dans les sites reboisés. Elles ont aussi mis en place des pare-feu pour faire face aux feux de brousse. Par ailleurs, elles ont pratiqué le sarclage sur au moins 1 m de rayon, afin d'éviter la concurrence herbacée.

En zone de savane de transition, certaines Communes cibles comme Nyambaka, ont mis en place des clôtures en fils barbelés tout autour des sites de plantation pour protéger les plants mis en terre.

Tableau 13 : Synthèse des résultats directs 3.1

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
1	Nyambaka	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour la mise en place des cultures intercalaires et la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites réalisées ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux mis en place ; ▪ 2 500 plants de manguiers matures restants, donnés par la GIZ depuis 2018 mis en terre et entretenus ; ▪ Regarnis des anciennes plantations de 2019 sur 54 ha effectués ; ▪ Mise en terre réalisée sur 29 ha cette année.
2	Bangangté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour la mise en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites réalisées ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux mis en place ; ▪ Plants d'Eucalyptus matures produits dans la pépinière municipale, ont été utilisés pour les regarnis dans la réserve forestière de Balougoum ; ▪ 1 000 plants de Calisternome matures produits dans la pépinière de l'UdM ; ▪ 2 000 arbres fruitiers et agrumes, 400 plants mellifères, quelques plants ornementaux et essences non ligneuses produits dans la pépinière de l'UdM ; ▪ 41 000 plants d'Eucalyptus acquis sous fonds de la Commune, utilisés pour la restauration des parcelles de la réserve forestière de Baloumgou (41 ha) ; ▪ Dotation par l'Action à l'UdM de 100 kg de graines d'Anacardiens pour produire 38 000 plants et de 4 200 plants au total à l'UdM dont : 3 000 plants d'ornement (Calisternome et Filao) et 1 200 plants fruitiers greffés (avocatiers, citronniers, manguiers et orangers) en cours de mise en terre à l'enceinte du site de reboisement de l'UdMet de 7 000 plants d'ornement à la Mairie en cours de mise en terre pour les plantations d'alignement au centre-ville de Bangangté ; ▪ Mise en terre réalisée sur 47 ha cette année.
3	Tonga	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux mis en place ; ▪ 16 100 plants fruitiers et forestiers produits en pépinière cette année ; ▪ Dotation de 500 plants fruitiers de la Mairie de Ndikinioméki ; ▪ Regarnis des anciennes plantations de 2019 sur 18 ha ; ▪ Mise en terre réalisée sur 33 ha cette année.
4	Dimako	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux mis en place ; ▪ Regarnis des anciennes plantations de 2019 sur 15 ha ; ▪ Mise en terre réalisée sur 56 ha cette année.
5	Ndikinioméki	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ Dotation de 500 plants d'Anacardiens par la Commune de Tonga ; ▪ Regarnis des anciennes plantations de 2019 sur 18 ha ; ▪ Mise en terre en cours de réalisation sur 51 ha.
6	Yoko	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pares feux en cours de mise en place ; ▪ 5 000 plants d'anacardiens en cours de production dans la pépinière de Yoko-Urbain; ▪ Regarnis des anciennes plantations de 2019 sur 30,5ha ; ▪ Mise en terre en cours sur 50 ha.
7	Tubah	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des Chefferies traditionnelles pour conduire les activités dans cette zone d'instabilité ; ▪ Mise en terre des Manguier et Orangnier en cours de réalisation sur 6,5 ha.

Résultat attendu 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal. IOV : D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.

En ce qui concerne la traçabilité et la légalité du bois, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. Les Communes de **Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo** et Yoko ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats de prestation sont en cours de signature.

Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-

Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).

Résultat attendu 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement. IOV : Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.

Parlant du suivi-évaluation des activités du projet, notons qu'un suivi permanent est fait sur le terrain, grâce à la flotte téléphonique et des comptes rendus hebdomadaires des Chefs d'antenne des deux zones d'intervention et des points focaux communaux. Par ailleurs, le CTFC tient régulièrement ses réunions de coordination et de cadrage avec l'Assistant Technique du Projet. Des missions de terrain sont régulièrement effectués dans les Communes cibles pour la supervision et le contrôle des opérations réalisées sur les sites reboisés. Enfin, le CTFC a effectué plusieurs missions de suivi-évaluation interne à mi-parcours dans les Communes de la zone de transition et de la zone de savane sèche entre les mois d'Août et de Décembre 2020.

L'intégration des questions transversales dans la mise en œuvre de l'Action

Plusieurs réunions d'information et de sensibilisation des populations locales se sont tenues dans les villages des Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, sur certaines questions transversales telles que : la viabilité environnementale², la lutte contre le VIH/SIDA, la protection des minorités et la promotion des droits de l'homme, la lutte contre la Covid-19.

Les effets attendus de l'Action

A titre de rappel, les effets attendus de l'Action à travers le projet reboisement 1400 ha, sont les suivants:

- Contribuer au développement des plantations ligneuses et fruitières dans les Communes des zones sèches et de transition écologique, afin de restaurer des réserves dégradées et de créer de nouvelles forêts ;
- Créer des emplois³ dans une zone de fragilité écologique et de pauvreté avancée ;
- Générer des revenus : une partie des revenus reviendra directement aux populations riveraines (en rémunération du travail et des services, en nature et/ou en argent) et une autre partie à la Commune pour alimenter son budget. En effet, les populations riveraines seront impliquées dans les activités de récolte, d'entretien, de transport, de transformation, etc. ;
- Promouvoir l'amélioration de la gouvernance forestière par les collectivités territoriales décentralisées et la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier ;
- Organiser l'exploitation des produits ligneux et l'exploitation des produits non-ligneux (fruitiers notamment) ;
- Renforcer les compétences des Communes, des ONG locales et des particuliers ;
- Améliorer le cadre de vie par les plantations en concessions privées sous la responsabilité des familles et des Mairies ;
- Offrir un cadre approprié aux différents partenaires pour mutualiser les moyens disponibles (c'est-à-dire, soutenir les coûts élevés de plantation en zones de savane) et garantir le succès des activités ;
- Structurer et former les services techniques dédiés à la foresterie dans les Communes cibles ;
- Permettre de renforcer à terme, la légalité et la traçabilité sur le marché domestique du bois, par une augmentation des volumes de bois légaux et traçables à commercialiser dans les zones considérées (c'est-à-dire, contribuer à mettre en œuvre l'APV/FLEGT).

Rappel de l'indicateur et de l'hypothèse de l'effet lié au Résultat 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.

IOV : Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême nord d'ici 2018.

² Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europOde_scanne_ce_lestes_derniers_bulletin_et_envoie_à_mama_et_à_etienne_via_whatssapeaid/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

³A court terme : faire travailler à court terme les pépiniéristes privés et les pépiniéristes municipaux. Créer des emplois temporaires pour toutes les activités de transport, défriche, piquetage, trouaison, plantation, arrosage, protection, surveillance, entretien, etc. La majorité des emplois temporaires créés seront assumés par des villageois riverains des zones de plantation. Des emplois qualifiés permanents sont créés (ou confortés) au niveau de la cellule de foresterie communale, et au niveau des activités de surveillance et de sécurisation.

Hypothèse : Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leurs permettent d'assimiler les formations reçues.

L'équipe technique du CTFC travaillent en étroite collaboration avec les acteurs locaux sur le terrain, notamment : les responsables communaux, les populations locales, les pépiniéristes locaux, les agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et les OSC locales. Au-delà de leurs missions de suivi et de supervision des travaux sur le terrain, les Chefs d'antenne leurs rappellent les techniques et outils de la gestion d'une pépinière (acquisition des semences, la manutention, le stockage et le prétraitement), l'aménagement d'une pépinière (nettoyage, la matérialisation de l'emplacement exact des planches et allées de circulation, la délimitation et la mise en place d'une clôture de protection contre les animaux (haies vives ou grillage) et les itinéraires sylvicoles d'une plantation agro forestières. A ce jour, nous pouvons déduire que plus de deux (02) responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême nord et que ces derniers se sont déjà suffisamment appropriés de tous ces outils.

Rappel de l'indicateur et de l'hypothèse de l'effet lié au Résultat attendu 2.1 : les 1000 hectares de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.

IOV : 1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.

Hypothèse : Les plantations existantes sont intégrées dans le programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation.

Au regard des résultats obtenus à ce jour en zone de savane sèche, **1 858,55 ha** de plantation en plein et **32 743 m de haie vive** ont été réalisées (**530,33 ha** regarnis et réussis en 2019 et **1 328,22 ha plantés en 2020, ainsi que 32 743 m de haie vive** pour la matérialisation et la sécurisation des différents sites reboisés).

Les opérations de regarnis, d'arrosage, d'entretien et de sécurisation de ces nouvelles plantations sont programmées pour le second semestre, et ce, jusqu'à la prochaine campagne sylvicole. Ces dernières seront accompagnées des campagnes de sensibilisation des populations locales sur la lutte contre la transhumance des animaux, la pénétration clandestine des personnes, le pacage dans les sites reboisés, les feux de brousse et la promotion de certaines techniques sylvicoles telles que : le sarclage, le paillage, la fenaison autour des plants et les déjections des chèvres et de moutons, mixées dans l'eau, puis pulvérisées sur les plants pour empêcher que les jeunes plants ne soient broutés par ces ovins et caprins.

Rappel de l'indicateur et de l'hypothèse de l'effet lié au Résultat attendu 3.1 : les 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.

IOV : 400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.

Hypothèse : Le programme intègre les plantations existantes dans les activités d'entretien et de sécurisation.

Au regard des résultats obtenus à ce jour en zone de transition, **442 ha** de plantations en plein et **35 700 m** de plantation d'alignement à vocation ornementale ont été réalisées (**169,5 ha** regarnis et réussis en 2019 et **272,5 ha plantés en plein ainsi que 35 700 m de plantation d'ornementaux** pour la matérialisation et la sécurisation des différents sites reboisés).

Les opérations de regarnis, d'arrosage, d'entretien et de sécurisation de ces nouvelles plantations sont programmées pour le second semestre, et ce, jusqu'à la prochaine campagne sylvicole. Ces dernières seront accompagnées des campagnes de sensibilisation des populations riveraines sur la lutte contre la transhumance des animaux, la pénétration clandestine des personnes, le pacage dans les sites reboisés, les feux de brousse et la promotion de certaines techniques sylvicoles telles que : le sarclage et la fenaison autour des plants.

Rappel de l'indicateur et de l'hypothèse de l'effet lié au Résultat 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal.

IOV : D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.

Hypothèse : Les acteurs du marché ont accepté d'intégrer le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes.

En ce qui concerne la traçabilité et la légalité du bois, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. Les Communes de **Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo** et **Yoko** ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats sont en cours de signature au niveau entre les parties prenantes.

Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).

Rappel de l'indicateur et de l'hypothèse de l'effet lié au Résultat 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.

IOV : Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.

Hypothèse : Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers sylvicoles et des engagements des cofinancements.

Depuis la signature des MoU entre l'ACFCAM et les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, en dehors de quelques petits retards pris par certaines Communes pour le démarrage effectif de leurs activités, il est établi que toutes les Communes collaborent efficacement dans leur grande majorité avec l'ACFCAM/CTFC et que les clauses contractuelles sont parfaitement exécutées.

Compte tenu de l'insuffisance du personnel communal de Mora pour assurer le suivi et la mise en œuvre du projet sur le terroir, la Commune a sélectionné une association locale « On est ensemble - ONE » pour assurer toutes ses opérations d'entretien, de sécurisation et d'arrosage.

Produits réalisés

Les opérations de plantation sont réalisées sur des sites qui sont reconnus comme des territoires communaux ou communautaires, c'est-à-dire juridiquement ou administrativement sécurisés. Des réunions de concertation ont été organisées et des procès-verbaux tenus avec les autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les populations riveraines pour l'usage des sites communautaires. Compte tenu du fait que la meilleure protection des nouveaux boisements est celle qui est assurée par les populations riveraines elles-mêmes, l'Action a encouragé des projets pilotes de plantations locales et des plantations sur des espaces publics (Ecoles primaires, Lycées, Centres de santé, Chefferies, etc.). Les Communes ont également contribué aux activités par des financements directs en numéraire et en nature.

Produit 1.1 : Les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.

A ce jour, les sites de reboisement sont géo référencés et en cours d'entretien et de sécurisation par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action. Les partenaires des Communes et les communautés riveraines sont impliquées par des contributions en numéraire et en nature sur le terrain. Les contreparties mobilisées à ce jour ne sont pas moins négligeables. Car, elles contribuent à renforcer les dispositifs mis en place par l'Action pour garantir la pérennité et la durabilité sur le terrain.

Produit 2.1. : 1 000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.

A ce jour, **1 858,55 ha** de plantation en plein et **32 743 m de haie vive** ont été livrées (**532,33 ha** en 2019 et **1 328,22 ha** en 2020 ainsi que **32 743 m de haie vive** pour la matérialisation et la sécurisation des différents sites reboisés).

Produit 3.1. : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.

A ce jour **442 ha** de plantations en plein et **35 700 m** de plantation d'alignement à vocation ornementale ont été livrées (**169,5 ha** en 2019 et **272,5 ha** ainsi que **35 700 m de plantation à vocation ornementale** pour la matérialisation et la sécurisation des différents sites reboisés).

Produit 4.1. : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.

En ce qui concerne la traçabilité et la légalité du bois, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. Les Communes de **Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo et Yoko** ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats de prestation sont en cours de signature.

Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août 2020, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).

Produit 5.1. : Bonne gouvernance du projet

A la période de reporting de ce quatrième rapport narratif intermédiaire, quasiment toutes les trois procédures de marché restantes, ont déjà abouties à la signature des contrats et sont en cours d'exécution, notamment :

- Le marché de recrutement de l'Expert Assistant Technique ;
- Le marché d'acquisition d'un véhicule tout terrain. Les difficultés liées à la COVID-19 ont empêché jusqu'à ce jour, l'importation et la livraison dudit véhicule par le concessionnaire retenu, qui ne sera payé qu'après réception.

Un (01) rapport financier correspondant à la période de reporting et annexé au présent rapport est soumis à la CAON pour pré validation avant sa transmission à la Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun. Le taux d'exécution financière du contrat de subvention au **mois de Décembre 2020**, est de **97.083%** Ce taux devra considérablement augmenter, grâce à l'intensification des activités d'arrosage, de regarnis, de sécurisation et d'entretien des plantations en cours sur le terrain.

B. ACTIVITÉS

Rappel des activités liées au Résultat 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.

Activité 1.1.1 : Formaliser les partenariats avec les Communes retenues

Sous-activité 1.1.1.1 : finaliser la procédure de sélection des Communes ;

Sous-activité 1.1.1.2 : identifier les partenaires locaux compétents pour appuyer les Communes ; formaliser les partenariats entre les parties prenantes ;

Sous-activité 1.1.1.3 : installer et former les cellules de foresterie communale.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés lors de la formalisation des partenariats avec comme risque identifié, des retards probables au démarrage du projet :

- Les hésitations de certaines Communes à confirmer et évaluer leur contribution en nature comme cofinancement au projet ;
- L'indisponibilité de certains exécutifs communaux pour négocier les axes du partenariat ;
- L'insuffisance des ressources humaines techniques de qualité pouvant conseiller au niveau local, les Maires.

L'Action a adopté certaines mesures en collaboration avec les Communes pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- L'organisation des réunions de concertation et d'information avec les autorités administratives et gouvernementales (MINFOF et MINEPDED) ;
- La tenue des missions d'appui pour formaliser les attentes des Communes dans le cadre de l'Action ;
- Le rapprochement avec des partenaires comme : l'Université des Montagnes, la société Eneo Cameroun, les agriculteurs locaux, les chefferies traditionnelles, les établissements scolaires, les centres de santé intégrée, l'ANAFOR, l'IRAD, le MINFOF, le MINEPDED, le MINDDEVEL, le PNDP, le C2D-PSFE2/MINFOF, African Commodities SA, KfW, et GIZ pour explorer les voies de mutualisation des ressources ;
- Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des référents communaux en charge de la mise en œuvre et du suivi des activités du projet.

Activité 1.1.2 : Faire un état des lieux des sites à reboiser

Sous-activité 1.1.2.1 : visiter les sites ; cartographier ; évaluer les conditions physiques et environnementales ;

Sous-activité 1.1.2.2 : proposer un schéma approprié de plantation y compris la satisfaction des besoins en eau ; la sécurisation des parcelles, la lutte antiérosive.

Avant le démarrage des opérations de reboisement proprement dites, l'équipe technique du CTFC avait effectué plusieurs missions de visite et d'identification des sites dans toutes les Communes bénéficiaires. Au terme de ces dernières, des rapports de mission, les rapports d'état des lieux ont été produits et les sites retenus cartographiés.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés lors de la réalisation de ses missions d'état des lieux avec comme risque identifié, la réalisation des plantations sur des espaces sécurisés:

- Les hésitations des Elus et certaines communautés riveraines sur le choix des sites ;
- Les conflits fonciers observés ;
- Les difficultés à tracer les couloirs de transhumance autour des sites ;
- Les contraintes de sécurisation des parcelles et de satisfaction des besoins en eau ;
- L'attitude bloquante de certains receveurs municipaux.

L'Action a adopté certaines mesures en collaboration avec les Communes pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- Les campagnes sensibilisation des parties prenantes ;
- L'identification des sites ayant reçu l'adhésion de toutes les parties prenantes ;
- La réalisation des schémas de sécurisation des parcelles et de satisfaction des besoins en eau ;
- La désignation par le Maires par note de service où les Receveurs municipaux sont peu coopératifs, d'un Billeteur (notamment à : **Dimako, Ndikiniméki, Tonga, Nyambaka, Guémé, Kaélé, Koza et Yagoua**) pour suivre les dépenses engagées sur le terrain.

Activité 1.1.3 : Elaborer 2 études sur les modèles de rentabilité des plantations dans les 2 zones du projet.

Sous-activité 1.1.3.1 : constituer un échantillon de référence par grandes zones écologiques ;

Sous-activité 1.1.3.2 : élaborer les TdR ; exécuter l'étude sur le modèle de rentabilité de plantation en zone de savane sèche et en zone de transition ; présenter les résultats au CTFC et aux Communes.

Deux Assistants techniques externes ont été commis pour appuyer l'Action auprès de l'équipe du CTFC, pour produire deux études sur la rentabilité de la filière fruitière (Anacardier) au Cameroun et particulièrement en zones de transition et de savane sèche. A ce jour, la deuxième étude sur les modèles de rentabilité des plantations dans la zone de savane sèche est finalisée et le rapport est en cours de validation.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés lors de l'identification des consultants pouvant réaliser les deux études :

- Méconnaissance des produits Anacardiens par une large majorité des experts locaux ;
- L'enveloppe dédiée à l'activité insuffisante pour certains consultants.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- Identification de deux consultants dont, l'un professionnel en charge de l'étude Anacardières pour la zone de savane et le second, un consultant expérimenté pour l'étude sur les fruitiers en zone de transition tous appuyés par l'équipe interne du CTFC ;
- L'enveloppe dédiée à l'activité a été maintenue. Mais, le CTFC a appuyé techniquement les consultants en mettant à leur disposition, certaines données.

Activité 1.1.4 : Sensibiliser et former les Conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire.

Sous-activité 1.1.4.1 : élaborer les modules de formation ;

Sous-activité 1.1.4.2 : organiser les formations à l'occasion des sessions du Conseil Municipal dans toutes les Communes partenaires.

Sous-activité 1.1.4.3 : former les responsables techniques communaux et les Organisations locales à la maîtrise des itinéraires sylvicoles.

En prélude aux formations pratiques de type « Learning by doing » organisées lors des missions de terrain du CTFC, certains agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED, responsables techniques communaux, pépiniéristes locaux et OSC locales ont été sensibilisés.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur la mobilisation des nouveaux conseillers municipaux élus pour la poursuite des travaux :

- Le calendrier des réunions des nouveaux conseils municipaux ne correspond pas au calendrier des opérations sylvicoles ;
- L'échéance des mandats municipaux des Maires sortants et le temps pris par les Maires entrants ont empêché d'avoir un meilleur suivi des plantations 2019 et une meilleure lisibilité sur l'implication financière et/ou en nature de la Commune au cours des 4 années de projet.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- La sensibilisation au porte à porte des nouveaux Conseillers municipaux par les Maires et la préparation des projets de délibération par certaines Communes ;
- Le renforcement des mesures barrières des travailleurs avec de nouveaux moyens propres de l'ACFCAM
- La réalisation en concertation avec les Communes, des plans de travail annuels avec des estimations de leurs contributions en nature par activité contenues dans les TDR.

Activité 1.1.5 : Communiquer sur les activités du projet

Sous-activité 1.1.5.1 : préparer et valider un plan de travail annuel budgétisé ;

Sous-activité 1.1.5.2 : lancer les campagnes d'affichage, Relations presse, Vitrine sur Site web ACFCAM et Facebook, Campagnes d'information, de sensibilisation, réunion de formation, panneaux d'affichage dans les mairies.

En vue d'atteindre les résultats de cette activité, plusieurs activités de communication ont été réalisées sans difficultés. Les activités et résultats ont été indiqués au chapitre **Résultat 1.1.1**

Rappel des activités liées au Résultat 2.1 : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans

Activité 2.1.1 : Délimiter et matérialiser les superficies à reboiser.

Sous-activité 2.1.1.1 : décider du mode de délimitation ; marquer les limites à la peinture ; dégager les pares feux ; clôturer les parcelles à reboiser.

La délimitation et la matérialisation des sites à reboiser constituent des étapes préliminaires à la création des plantations forestières. Au cours de cette période, toutes les Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche ont réalisé cette activité. Toutefois :

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur la délimitation et la matérialisation des sites à reboiser avec comme risque identifié, le retard dans la réalisation de ces activités :

- Le soulèvement des populations Musgums de la vallée de la Benoué à Lagdo ;
- L'approbation des Chefs traditionnels et des populations riveraines pour mener des activités sur les sites à reboiser ;
- La présence des animaux en divagation à proximité et sur certains sites de reboisement.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- La sensibilisation des Chefs traditionnels et des populations riveraines sur les activités du projet dans la vallée de la Benoué avec l'implication des autorités administratives et du Partenaire African Commodities ;
- La mise en place des comités paysans forêts avec la responsabilisation des communautés dans la sélection des travailleurs et l'entretien des sites ;
- La sensibilisation des populations riveraines et des propriétaires du cheptel, avec l'accompagnement des autorités administratives et traditionnelles locales.

Activité 2.1.2 :Acquérir les plants et/ou créer et entretenir les pépinières.

Sous-activité 2.1.2.1 : commander les plants pour la première campagne (si pas de pépinière communale) ;

Sous-activité 2.1.2.2: créer une pépinière communale pour les prochaines campagnes ; assurer le fonctionnement des pépinières communales en continu sur 5 ans ; former les pépiniéristes communaux ;

Sous-activité 2.1.3.1 : faire deux forages par site pour arroser les plants.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur l'acquisition des plants et la création des pépinières avec comme risque identifié, le retard dans l'acquisition des plants:

- La qualité et la disponibilité des plants chez certains pépiniéristes locaux ;
- Le transport, la livraison et la manutention des plants sur les sites de reboisement ;
- L'insuffisance de l'opérationnalité de certaines pépinières municipales ;
- Quelques attaques (maladies) sur certains plants en pépinière.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- Certains partenaires des Communes (ACFCAM/CTFC, IRAD, MINFOF, etc.) ont mis des plants et semences de bonne qualité à la disposition des Communes nécessiteuses ;
- Plusieurs vagues de transport des plants ont été effectuées sur les sites de reboisement ;
- Les capacités des pépiniéristes locaux et agents communaux ont été renforcées ;
- Les traitements phytosanitaires des jeunes plants en pépinière à base des insecticides appropriés aux maladies et attaques sont en cours.

Activité 2.1.3 : Préparer le terrain et mettre les plants en terre.

Sous-activité2.1.3.1 : prospector et délimiter le terrain, accueillir le matériel pour la préparation du terrain ;

Sous-activité 2.1.3.2 : défricher la parcelle, ouvrir les lignes de plantation en courbes de niveau ; rechercher les jalons et faire le piquetage en respectant les courbes de niveau, effectuer les trouaisons ;

Sous-activité 2.1.3.3 : transporter et distribuer les plants ; mettre en place les plants et reboucher les trous ; installer le cas échéant les dispositifs appropriés de protection, de fertilisation et de rétention de l'eau.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur la préparation des sites à reboiser (défrichage, piquetage et trouaison) avec comme risque identifié, le retard dans la mise en terre des plants:

- La disponibilité de la main d'œuvre locale ;
- Le mauvais choix de certains sites de reboisement ;
- La divagation du cheptel ;
- L'incivisme de certains riverains ;
- Les attaques parasitaires de certains plants.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- Le recrutement en masse des populations riveraines aux sites de reboisement ;
- Le renforcement des capacités techniques du personnel communal et des ouvriers locaux ;
- L'identification et le choix des sites propices aux activités de reboisement ;
- La sensibilisation des propriétaires du cheptel ;
- La tenue des réunions de sensibilisation et d'information ;
- Le recrutement des gardiens des sites reboisés parmi les riverains ;
- Les traitements phytosanitaires des plants attaqués.

Activité 2.1.4 : Réaliser la plantation.

Sous-activité 2.1.4.1 : acquérir les plants ; transporter et distribuer les plants ;

Sous-activité 2.1.4.2 : déboucher les trous ; replanter les nouveaux plants.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur la plantation des sites à reboiser avec comme risque identifié, le retard de croissance de certaines plantations par rapport à la période sylvicole :

- La perturbation du calendrier sylvicole due à quelques effets de la COVID-19 ;
- L'indisponibilité des plants de qualité dans certaines Communes bénéficiaires ;
- La présence régulière des feux de brousse sur certains sites à reboiser ;
- La présence des animaux en divagation à proximité et à l'intérieure de certains sites ;
- La sécheresse accentuée qui a été précédée par de fortes pluies jamais enregistrées dans ces zones depuis 1959, surtout en zone de savane sèche ;
- Les attaques parasitaires de certains plants.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- Le renforcement des capacités des pépiniéristes locaux ;
- Le renforcement des pépinières existantes et la mise en place de nouvelles pépinières municipales ;
- L'acquisition et la livraison des plants de qualité aux Communes bénéficiaires ;
- La mise en place des pare feux autour des plantations (5 à 7 mètres de largeur) ;
- La sensibilisation des populations riveraines et des propriétaires du cheptel, avec l'accompagnement des autorités administratives locales ;
- Dans certaines Communes, les sites de reboisement retenus sont localisés près des cours d'eau ou des puits, pour faciliter l'arrosage des plants ;
- Les traitements phytosanitaires des plants attaqués et les regarnis des plants morts.

Activité 2.1.5 : Organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations.

Sous-activité 2.1.5.1 : selon les cas, installation/consolidation des clôtures ; création/entretien des pare-feu ; gardiennage permanent ;

Sous-activité 2.1.5.2 : arrosage des jeunes plants ; traitements phytosanitaires ; surveillance des feux ; organiser les regarnis, etc. ;

Sous-activité 2.1.5.3 : mobiliser/organiser les agriculteurs riverains pour des cultures intercalaires ; organiser la parcellisation et la distribution des terres ; faire signer des conventions d'usage à durée déterminée.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés liées à la mobilisation des agriculteurs riverains pour la des cultures intercalaires avec comme risque identifié, le problème foncier :

- L'indisponibilité des sites de plantation dans certaines Communes bénéficiaires ;
- La réticence de certaines populations riveraines ;
- La présence des feux de brousse sur certains sites à reboiser ;
- La présence des animaux en divagation à proximité et à l'intérieure de certains sites ;
- L'incivisme de certains individus.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- L'identification participative des sites de reboisement ;
- La tenue des réunions d'information sur les activités du projet ;
- Le renforcement des capacités des populations riveraines et des agents techniques communaux ;
- La mise en place des pare feux autour des plantations (5 à 7 mètres de largeur) ;
- La sensibilisation des populations riveraines et des propriétaires du cheptel, avec l'accompagnement des autorités administratives locales ;
- Le recrutement des gardiens parmi les riverains.

Activité 2.1.6 : Communiquer sur les activités de la création des plantations forestières.

Sous-activité 2.1.6.1 : sensibiliser, tenir des réunions, informer ;

Sous-activité 2.1.6.2 : lancer des campagnes d'affichage dans les mairies + médias. Réunions d'information des populations riveraines.

L'activité de communication est dynamique sur le terrain. Quelques petits ajustements ont été apportés sur le site web pour renforcer la visibilité de la subvention de l'Union Européenne. Toutefois, le risque lié à l'insuffisance d'implication des acteurs locaux, aurait pu compromettre l'exécution de cette activité au cas où elle n'était pas prise en compte au moment de la mise en œuvre des activités. Pour gérer ce risque, les activités de communication sont systématiquement intégrées dans les PTAB et les TdR des Communes bénéficiaires et du CTFC.

Par ailleurs, l'ACFCAM/TFC anime de façon permanente, le site web, les plateformes des réseaux sociaux Facebook, YouTube et WhatsApp dédiées à l'Action et communique avec le grand public, les médias locaux et nationaux pour une meilleure visibilité de l'action de l'Union européenne. Des plaques de signalisation du projet avec visibilité de l'Union européenne ont été installées dans presque toutes les Communes.

Activités liées au Résultat 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.

L'Action dans les Communes de la zone de transition, a été confrontée aux mêmes difficultés rencontrées dans la zone de savane sèche.

Les risques qui auraient pu compromettre l'exécution des activités et les mesures de mitigation de ces risques dans la zone de transition, sont les mêmes qu'en zone de savane sèche.

Rappel des activités liées au Résultat 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal.

Activité 4.1.1 : Former les agents des Communes bénéficiaires sur le système de vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT dans la forêt communale.

Sous-activité 4.1.1.1 : accompagner les Communes pilotes à la mise en place des outils du système de suivi de la légalité.

Sous-activité 4.1.1.2 : tester les outils et les procédures sur le terrain.

Sous-activité 4.1.1.3 : former les Communes pilotes dans le suivi et le contrôle de l'origine du bois : le personnel communal (CPF, CFC, agent communal) formé, vérification de l'origine légale du bois.

Sous-activité 4.1.1.4 : s'assurer que le bois transporté est légal et respecte les obligations en matière de réglementation et de transport

Une fois le peuplement en maturité, les Communes détentrices des forêts plantées doivent se conformer à la réglementation en vigueur relative à la gestion des forêts en vue de mener une exploitation durable. Conformément aux dispositions de la loi 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts de la faune et de la pêche, les dispositions des articles 30 à 33 doivent être appliquées.

Au regard des acquis du Projet de Bois-Energie, des avancées ont été constatées sur le terrain. Aussi, le MINFOF a élaboré les directives d'aménagement et de gestion des formations forestières de la zone sèche.

Au cours de cette période, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. Les Communes de **Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo et Yoko** ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats de prestation sont en cours de signature.

Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).

Activité 4.1.2 : Communiquer sur la légalité du bois et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal.

Sous-activité 4.1.2.1 : programmer, tenir des réunions.

Sous-activité 4.1.2.2 : informer, lancer des campagnes d'affichage dans les mairies + radios locales + articles de presse + dépliants + panneaux + etc., réunions d'information des populations riveraines.

Un atelier de renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs locaux sur le suivi et le contrôle de l'origine légale du bois était planifié au cours du second semestre 2020 et à l'occasion de laquelle, plusieurs activités de communication devaient être intensifiées auprès du grand public. Cependant, compte tenu de l'insuffisance de notre trésorerie, cette activité sera reprogrammée pour au premier semestre 2021.

Rappel des activités liées au Résultat 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.

Activité 5.1.1 : Mettre en place et coordonner l'équipe du projet.

Sous-activité 5.1.1.1 : constituer l'équipe dédiée au projet, mobiliser et attribuer les moyens

Sous-activité 5.1.1.2 : prendre en charge l'équipe du projet.

L'ACFCAM a déjà recruté un personnel affecté à l'Action et mis des moyens logistiques à sa disposition. Ce personnel est régulièrement pris en charge conformément au budget de l'Action.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur la mise en place et la coordination de l'équipe du projet avec comme risque identifié, le retard dans le recrutement de certains personnels dédiés à l'Action :

- La reprise de la procédure de recrutement de l'Expert Assistant Technique, qui n'était pas conforme au PRAG en vigueur;
- Les difficultés de formaliser le contrat de volontaire international. Tous les candidats approchés par la FNCoFor estiment que les zones d'intervention du projet constituent pour eux, des zones à risques.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- La reprise des DAO selon la procédure simplifiée conforme au nouveau PRAG 2019. Tous les dao ont été approuvés à ce jour par la CAON et les contrats de prestation signés avec les cocontractants retenus ;
- L'ouverture des candidatures de volontaire international (VI) aux européens d'origine camerounaise. L'ACFCAM avait suggéré, le remplacement du VI par des cadres locaux ou des Contrats de stage pour jeunes ingénieurs ;
- Le second chauffeur qui a été sélectionné, sera contractualisé avec l'acquisition du véhicule ;
- Le reste du personnel sera recruté au fur et à mesure des exigences de travail sur le terrain.
- Certaines communes ont engagé des consultants locaux à temps partiels pour les appuyer

Activité 5.1.2 : Acquérir le matériel, les équipements et les assurances.

Sous-activité 5.1.2.1 : préparer les documents de marché ;

Sous-activité 5.1.2.2 : gérer les procédures d'acquisition.

L'ACFCAM a acquis tous ses équipements dédiés à l'Action.

L'Action a été confrontée à quelques difficultés sur l'acquisition du véhicule avec comme risque identifié, le retard dans la fourniture de ce matériel roulant :

- L'actualisation des procédures du PRAG ;
- L'insuffisance de liquidité sur le paiement des taxes dues à l'acquisition du véhicule.

L'Action a adopté certaines mesures pour la mitigation des risques liés aux difficultés susmentionnées :

- Le marché (DAO) a été monté conformément au nouveau PRAG 2019. Le fournisseur a été recruté. Le contrat a déjà été signé et enregistré. La livraison du véhicule pick-up 4 x 4 sera retardée à cause des difficultés liées aux importations dues à la Covid-19 ;
- La saisie de la CAON pour l'informer de la situation est prévue

Activité 5.1.3 : Suivre et évaluer, rendre compte des activités du projet.

Sous-activité 5.1.3.1 : rédiger les rapports trimestriels, semestriels, annuels (techniques et financiers) ;

Sous-activité 5.1.3.2 : rédiger le rapport de capitalisation et le publier.

Le suivi-évaluation est effectué sur la base des indicateurs et des sources de vérification mentionnés dans le cadre logique. Les indicateurs de résultats permettent d'assurer un suivi de l'évolution des performances de l'Action, tandis que les indicateurs d'objectifs servent à évaluer le l'Action elle-même et ses impacts sur le terrain.

L'atteinte globale des objectifs est mesurée en termes de superficie de plantations forestières communales créées ou restaurées, de surfaces reboisées dans les zones sèches et de transition écologique, ainsi que de formalisation du marché domestique local en bois d'origine légale.

L'Action n'a pas été confrontée à des difficultés majeures

Activité 5.1.4 : Auditer les dépenses, cautionner l'avance de démarrage, régler les frais financiers et les assurances

Sous-activité 5.1.4.1 : auditer les dépenses par l'Expert-comptable ;

Sous-activité 5.1.4.2 : régler la caution sur l'avance de démarrage ;

Sous-activité 5.1.4.2 : régler les frais financiers et les Assurances.

Cette activité consiste à mobiliser un expert-comptable de KPMG Afrique Centrale pour auditer en interne, la gestion de la subvention reçue, et à gérer les frais financiers et d'assurances du projet. Un second audit comptable a livré une partie de ses conclusions à la fin du mois d'Août 2020. Un audit complémentaire a été effectué pour la période allant jusqu'au mois de Décembre 2020. Les rapports de vérification des dépenses sont disponibles.

Les frais de caution sur l'avance de démarrage ont été couverts auprès la compagnie d'assurance Pro Assur. Les frais financiers générés par le compte bancaire dédié à l'Action et les assurances sont régulièrement payés.

A ce stade, la seule difficulté qui nous préoccupe est liée à notre trésorerie après transmission du rapport de vérification des dépenses à la CAON et à l'Union Européenne. Cette période correspond avec le lancement des activités d'entretien et de sécurisation sur toutes les Communes entre les mois d'Octobre à Décembre. Nous avons approché la banque SCB qui gère les comptes du projet et qui a procédé à une avance de trésorerie sous conditions de la validation du rapport de vérification des dépenses jusqu'au mois d'Août 2020 et suivant les besoins de chaque Commune bénéficiaire.

2.3. Matrice de cadre logique à jour

La matrice de cadre logique va évoluer au cours de la durée de vie de l'Action (c'est-à-dire des activités). Des lignes supplémentaires pourront être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires pourront être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « Valeur actuelle »).

Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'Action.

Le cadre logique pourra être révisé en tant que de besoin (dans le respect des dispositions du point 9.4 des conditions générales).

	Chaîne de résultats	Indicateur	Niveau de référence (valeur et année de référence)	Cible (valeur et année de référence)	Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)	Source et moyen de vérification	Hypothèses
Impact (objectif général)	Boiser/reboiser 1400 ha de superficies dégradées et déforestées, en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des Communes .	Au moins 70% des 1400 ha de nouvelles plantations forestières communales sont en croissance normale en 2022 dans les régions sèches et de transition écologique.	Pas de plantations en croissance dans les sites ciblés des zones sèches et de transition en 2017.	Au moins 1400 ha de plantations mises en place et entretenues dans 17 Communes jusqu'en 2022.	Au mois de Décembre 2020 , toutes les Communes ont achevé leurs activités de préparation de terrain, de mise en place des pépinières, de piquetage, de trouaison et de mise en terre. Au total, 2 300,55 ha de plantations en plein ont reboisés et entretenues dans les zones d'intervention de l'Action, dont : 1 858,55 ha plantés en plein et 32 743 m de haie vive en plantation d'alignement servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche et 442 ha plantés en plein et 35 700 m de plantation d'ornementaux en zone de transition. Le taux de survie des plants mis en terre sera évalué d'ici 2021.	Rapports de mission Rapports d'activités Comptes-rendus hebdomadaires Page Facebook Plateforme WhatsApp	Sans objet.
Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)]	Résultat direct 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici 2019.	En novembre 2019, aucun agent communal formé dans les Communes bénéficiaires.	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici fin 2019.	Plus de 02 responsables communaux (Points focaux communaux ou Chefs de CFC, pépiniéristes locaux) et Chefs de poste forestier et de chasse sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord. Ils maîtrisent mieux les itinéraires sylvicoles de mise en place et d'opérationnalisation d'une pépinière, de mise en place des plantations de fruitiers et de forestiers, le marché domestique et le système de vérification et de suivi de la grille de légalité	Rapports de mission et de suivi	Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leurs permettent d'assimiler les formations reçues.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					APV/FLEGT adaptés à la zone d'intervention de l'Action.		
	Résultat direct 2.1 : les 1 000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenues et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.	1 000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.	En novembre 2018, au moins 100 ha de plantation forestière boisés sur les sites.	1 000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés d'ici 2021.	Au mois de Décembre 2020, 1 858,55 ha plantés en plein et 32 743 m de haie vive en plantation d'alignement servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche.	Rapports d'activités.	Les plantations existantes sont intégrées dans le programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation.
	Résultat direct 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.	400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.	En Nov 2018, environ 50 ha de plantations forestières enrichies.	Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies dans les zones dégradées d'ici 2022.	Au mois de Décembre 2020, 442 ha plantés en plein et 35 700 m de plantation d'ornementaux en zone de transition.	Rapports d'activités.	Le programme intègre les plantations existantes dans les activités d'entretien et de sécurisation.
	Résultat 4.1 : le marché domestique est approvisionné en bois légal.	D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.	En nov. 2018, moins de 15% de bois légal approvisionné sur le marché domestique.	Au moins 50% de bois légal approvisionné sur le marché domestique local des Communes pilotes d'ici à 2022.	Au cours de cette période, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. Les Communes de Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo et Yoko ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ. Les contrats de prestation sont en cours de signature. Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs	Copiedes appels à manifestation d'intérêt des Communes cibles.	les acteurs du marché ont accepté d'intégrer le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes.

	Chaîne de résultats	Indicateur	Niveau de référence (valeur et année de référence)	Cible (valeur et année de référence)	Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)	Source et moyen de vérification	Hypothèses
					de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB). Aucune difficulté majeure n'a été identifiée dans la réalisation de cette activité qui se poursuivra au cours de ce second semestre 2020 avec le renforcement des capacités des agents communaux.		
	Résultat direct 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	En nov. 2018, aucun contrat signé.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action à ce jour.	Rapports d'activités et d'évaluation.	Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers syvicoles et des engagements des cofinancements.
Produits	Produit 1.1 : les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.	Montant du budget communal affecté à la gestion des forêts de plantation.	Entre 3 et 5 millions de FCFA /an de subvention pour seulement quelques Communes .	Affecter au minimum 10 à 20 millions de FCFA de budget annuel aux forêts de plantations par Commune.	Les Communes bénéficiaires ont mobilisé plusieurs apports en nature (salaires du personnel impliqué dans l'exécution des activités du projet, mise à disposition des plants, de la main d'œuvre locale, de la logistique, du transport, etc.) pour renforcer les dispositifs mis en place par l'Action et pour garantir la pérennité et la durabilité des activités menées sur le terrain.	Copies des comptes administratifs, TdR, rapports d'activités et pièces justificatives.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	Produit 2.1 : 1 000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.	Au moins 70% des 1 000 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	100 ha.	1 000 ha de plantations dans les Communes cibles.	Au mois de Décembre 2020, 1 858,55 ha livrés et 32 743 m de haie vive servant de matérialisation et de sécurisation des différents sites reboisés en zone de savane sèche. Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont programmées sur les sites de reboisement, au cours de ce second semestre et jusqu'à la prochaine campagne sylvicole.	Rapports de mission de suivi-évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	Produit 3.1 : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.	Au moins 70% des 400 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	50 ha.	400 ha.	Au mois de Décembre 2020, 442 ha livrées et 35 700 m de plantation d'alignement à vocation d'ornementale en zone de transition. Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont programmées sur les sites de reboisement, au cours de ce second semestre et jusqu'à la prochaine campagne sylvicole.	Rapports de mission de suivi-évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	Produit 4.1 : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.	Au moins 70% des Communes pilotes du projet ont un système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique.	0 Commune pilote des zones sèches et de transition .	07 Communes pilotes des zones sèches et de transition d'ici à 2022.	Au cours de cette période, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. Les Communes de Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo et Yoko ont été présélectionnées pour bénéficier de cet appui technique du Projet Forêt-Environnement de la	Copie des appels à manifestation d'intérêt et des contrats de prestation des Communes cibles.	

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					<p>GIZ. Les contrats entre parties prenantes sont en cours de signature.</p> <p>Par ailleurs, le CTFC a eu à sensibiliser au mois d'août, les responsables communaux, les populations riveraines, notamment les vendeurs de bois installés le long de l'axe lourd Nyambaka-Ngaoundéré et autres acteurs impliqués dans les activités du projet reboisement 1400 sur les aspects de légalité du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal (MIB).</p> <p>Aucune difficulté majeure n'a été identifiée dans la réalisation de cette activité qui se poursuivra au cours de ce second semestre 2020 avec le renforcement des capacités des agents communaux.</p>		
	Produit 5.1 : bonne gouvernance du projet	<p>Nombre de procédures de marché validées</p> <p>Rapport ressources financières/activités</p> <p>Taux d'exécution financière et physique.</p>	0	<p>Nombre de procédures validées</p> <p>Taux d'exécution financière / an.</p>	<p>A la période de reporting du présent rapport narratif, toutes les trois procédures de marché ont déjà été approuvées par la CAON. Les prestataires retenus ont déjà signés des contrats. Il ne reste plus que la réception du véhicule pick-up 4x4x. L'auditeur externe KPMG a livré les premières conclusions de l'audit annuel en Août 2020. Un audit complémentaire a été commandé en Décembre 2020 pour l'analyse des pièces comptables complémentaires des Communes bénéficiaires. Un montant total de 378 357.28 € (248 186 107 Francs CFA) de subventions ont été virés dans les comptes des Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE pour conduire les diverses phases d'activités de reboisement.</p>	<p>Copie des DAO, procès verbaux de sélection des prestataires, copies des contrats de prestation ; rapports d'évaluation, rapports d'audit.</p>	

2.4. Matrice des activités

Budget de l'Action	Coûts de l'Action (tous les 4 ans)				Moyens	Hypothèses		
	Unité ¹³	Nbre d'unités	Valeur unitaire (en EUR)	Coût total (en EUR) ³				
1. Ressources humaines¹⁴								
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts liés, personnel local)⁴ⁱ								
1.1.1 Technique	Par mois							
Coordonnateur CTFC (Temps plein)	Mois	48	2 000,00	96 000,00	Personnel qualifié	Une équipe de l'ACFCAM/CTFC est dédiée au projet, est pris en charge et travaille en collaboration avec les équipes techniques municipales et les services déconcentrés de l'État.		
Ingénieur Sénior projet Zone Savane (Temps plein)	Mois	48	518,00	24 864,00				
Ingénieur Junior projet Zone Transition (Temps plein)	Mois	48	518,00	24 864,00				
Responsable administratif et financier	Mois	48	443,00	21 264,00				
Responsable suivi Evaluation (Temps plein)	Mois	48	525,00	25 200,00				
Caissier du Projet	Mois	48	350,00	16 800,00				
2 chauffeurs	Mois	96	235,00	22 560,00				
1.2 Honoraires Assistant Technique								
Assistant technique	Mois	48	800,00	38 400,00				
Volontaire international	Mois	48	668,00	32 064,00				
1.3 Per diems pour missions/voyages⁵								
1.3.1 À l'étranger								
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'Action)								
Coordonnateur CTFC	Per diem/JR				Per diem pour mission de suivi des activités de terrain	La sécurité s'améliore désormais dans le Septentrion (Extrême-Nord et Adamaoua). Il n'y a pas d'insécurité notoire dans le Nord et dans la zone de transition. La sécurité de la zone est assurée par l'armée et les comités de vigilance intercommunale.		
AT MINFOF	Per diem/JR	128,05	38,11	4 880,00				
Chauffeur 1	Per diem/JR	305,05	25,91	7 904,00				
Chauffeur 2	Per diem/JR	237,28	25,91	6 138,00				
Responsable suivi	Per diem/JR	128,05	38,11	4 880,00				
Responsable antenne Zone transition	Per diem/JR	288,11	38,11	10 980,00				
Responsable antenne Savane sèche	Per diem/JR	314,87	38,11	12 000,00				
1.3.3 Participants aux séminaires/conférences								
Séminaires de lancement Yaoundé et Maroua	Nb participants	78	76,92	6 000,00	Logistique et fournitures	Le report, la suspension ou l'annulation de l'activité.		

Séminaire de capitalisation	Nb participants	104	76,92	8 000,00		
Sous-total Ressources humaines				367 678,00		
3. Voyages⁶						
2.1. Voyages internationaux	Par vol				Per diem pour transport	Les voyages sont pris en charge par la subvention de l'UE
2.2. Trajets locaux	AN	Nb billets		0,00		
Vol A/R		30	189,00	5670,00		
Train-bus		23	105,90	2436,00		
Sous-total Voyages				8 106,00		
3. Équipement et fournitures⁷						
3.1 Achat d'01 véhicule	Par véhicule	1	37 000,00	37 000,00	Fournitures, équipements informatiques, bureautiques et matériels roulants	Les équipements et fournitures sont disponibles et mis à la disposition du personnel affecté à l'Action.
3.2 Location Véhicule	année	4	1 700,00	6 800,00		
3.3 Mobilier, matériel informatique, Autres équipements (voir Doc projet)	Nombre	10	909,00	9 090,00		
3.4 Pièces détachées/matériel pour machines, outils	Nb véhicule	2	2 000,00	4 000,00		
3.5 Autres (carburant)	Mois	48	423,34	20 320,32		
3.6 Maintenance informatique	Mois	48	100,00	4 800,00		
Sous-total Équipement et fournitures				82 010,32		
4. Bureau local¹⁴						
4.1 Coût d'entretien du/des véhicules	Par mois	48	310,00	14 880,00	Fournitures, équipements informatiques, bureautiques et matériels roulants	Le budget de l'Action est disponible pour assurer l'entretien du/des véhicules, la location de bureaux et les autres services
4.2 Location de bureaux	Par mois	0	0,00	0,00		
4.3 Consommables - fournitures de bureau	Par mois	48	225,00	10 800,00		
4.4 Autres services (tél. /fax, électricité/eau, internet)	Par mois	48	237,00	11 376,00		
Sous-total Bureau local				37 056,00		
5. Autres coûts, services⁸						
5.1 Publications ⁹	Nombre	5	1 000,00	5 000,00		
5.2 Études, recherche ⁹	Nombre	2	1 000,00	2 000,00		
5.3 Coûts d'audit/vérification des dépenses	Nbre audit	4	6 400,00	25 600,00		
5.4 Coûts d'évaluation	Nbre	2	3 340,00	3 340,00		
5.5 Traduction	Nbre	0	0,00	0,00		

5.6 Services financiers (Assurances, services bancaires et agios,)	année	4	3 331,50	13 326,00	
5.7 Caution sur Première avance (caution 1er versement de Pro Assur Assurance)	année	1	8 399,00	8 399,00	
5.8 Coûts des conférences/séminaires ⁹ (Atelier des parties prenantes pour le suivi à mi-parcours du Projet)	Mi-parcours	2	2 000,00	4 000,00	
5.9 Actions de visibilité ¹⁰	AN	4	10 000,00	40 000,00	
Sous-total Autres coûts, services				101 665,00	
6. Autres					
6.1 investissements sur sites projets (Composantes de l'Action)					
6.1.1 Renforcement des capacités institutionnelles et communautaires (Composante1)	AN	4	17 125,00	68 500,00	Les Communes disposent des ressources humaines qualifiées affectées au projet
6.1.2 Plantation, Entretien, Sécurisation et services connexes pour 1 000HA; en Zone de Savane sèche (Composante2)	AN	4	144 375,00	577 500,00	Les plantations respectent les calendriers sylvicoles et les cofinancements sont mobilisés
6.1.3 Plantation, Entretien, sécurisation et services connexes pour 400HA. Zone de transition (Composante3)	AN	4	79 750,00	319 000,00	Les plantations respectent les calendriers sylvicoles et les cofinancements sont mobilisés
6.1.4 Appui à l'approvisionnement du marché domestique en bois légal (Composante5)	AN	4	19 000,00	76 000,00	Le MINFOF a validé le SVL mis en place
Sous-total Autres				1 041 000,00	
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action (1 à 6)				1 637 515,32	
8. Coûts indirects (maximum 6 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)				98 250,92	
9. Total des coûts éligibles de l'Action, hors réserve pour imprévus (7+8)				1 735 766,24	
10 Provision pour imprévus (maximum 5 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)				64 233,76	
11. Total des coûts éligibles (9+10)				1 800 000	
12. - Taxes ¹¹				450 000	
12. - Contributions en nature ¹²					
13. Total des coûts acceptés¹¹ de l'Action (11+12)				2 250 000	

2.5. Plan d'Action à jour concernant les futures activités du projet⁴. (Juillet à Décembre 2020)

⁴ Ce plan couvrira la période financière comprise entre le rapport intermédiaire et le rapport suivant.

Composantes / Résultats / Activités	Semestre 2						Organisme de mise en œuvre
	J	A	S	O	N	D	
Composante 1 : Renforcer les capacités des Communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations forestières et agroforestières							
Résultat 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux							
<i>Préparation Activité 1.1.1 : formaliser les partenariats avec les Communes retenues</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer les TdR ▪ Finaliser la procédure de sélection du site ▪ Identifier les partenaires locaux compétents pour appuyer les Communes ; formaliser les partenariats entre les parties prenantes ▪ CTFC: sensibiliser les exécutifs communaux à créer des CFC opérationnelles au sein de leurs Communes ▪ Commune : initier une décision créant des CFC dotés de moyens de fonctionnement au sein de la Commune ▪ Installer et former les cellules de foresterie communale 							Communes / ACFCAM-CTFC
Exécution Activité 1.1.1 : formaliser les partenariats avec les Communes retenues							ACFCAM/CTFC
<i>Préparation Activité 1.1.2 : faire un état des lieux des sites à reboiser</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR ▪ Visiter les sites, cartographier, évaluer les conditions physiques et environnementales ▪ Proposer un schéma approprié de plantation y compris la satisfaction des besoins en eau, la sécurisation des parcelles, la lutte antiérosive 							Communes / MINFOF/MINEPDED/ACFCAM/CTFC
Exécution Activité 1.1.2 : faire un état des lieux des sites à reboiser							Communes / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<i>Préparation Activité 1.1.3 : élaborer 2 études sur les modèles de rentabilité des plantations dans les 2zones de projet</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relire et finaliser la mouture des 2 études 							ACFCAM/CTFC / Consultant / Commune
Exécution Activité 1.1.3 :élaborer2études sur les modèles de rentabilité des plantations dans les 2zones de projet							ACFCAM/CTFC/Consultant
<i>Préparation Activité 1.1.4 : sensibiliser et former les conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR ▪ Concevoir les modules de formation ▪ Préparer et valider un plan de travail annuel budgétisé ▪ Elaboration les TDR pour l'organisation des formations 							ACFCAM/CTFC
Exécution Activité 1.1.4 : sensibiliser et former les conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire							Communes / MINFOF / MINEPDED / ACFCAM/CTFC
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les responsables Techniques communaux et Organisations locales sur la maîtrise des itinéraires sylvicoles ▪ Former à l'occasion des sessions du Conseil Municipal dans la Commune, les conseillers municipaux et les responsables communaux sur la gestion des boisements et leur implication budgétaire ▪ Organiser la formation pour les activités post plantation en novembre 							Communes / MINFOF / MINEPDED / ACFCAM/CTFC

<p><i>Préparation Activités 1.1.5 : communiquer sur les activités du projet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR ▪ Préparer et valider un plan de travail annuel budgétisé ▪ Concevoir divers supports de communication 							Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activités 1.1.5 : communiquer sur les activités du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancer les campagnes d’affichage, d’information, de sensibilisation, réunions 							Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/CTFC
Composante 2 : reboiser 1000 hectares dans les Communes du Nord et de l’Extrême-Nord							
Résultat 2.1 : les 1 000 ha de plantations forestières créés dans le nord et l’Extrême-Nord sont entretenues et ont un taux de réussite de 60% au bout de 4 ans.							
<p><i>Préparation Activité 2.1.1 : délimiter et matérialiser les superficies à boiser/reboiser</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR ▪ Décider du mode de délimitation, ▪ Marquer les limites à la peinture, ▪ Dégager les pares feux, ▪ Sécuriser les parcelles à reboiser 							Communes / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 2.1.1 : délimiter et matérialiser les superficies à boiser/reboiser</p>							Communes / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 2.1.2 : acquérir les plants et/ou créer et entretenir les pépinières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR pour le fonctionnement des pépinières des Communes de Kousseri et de Mora ▪ Commander les plants pour la campagne sylvicole ▪ Créer une pépinière communale pour la campagne sylvicole ▪ Assurer le fonctionnement des pépinières communales en continu sur 5 ans ▪ Former les pépiniéristes communaux 							Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 2.1.2 : acquérir les plants et/ou créer et entretenir les pépinières</p>							Communes / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 2.1.3 : préparer le terrain et mettre les plants en terre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR ▪ Défricher la parcelle ▪ Ouvrir les lignes de plantation en courbes de niveau ▪ Chercher les jalons ▪ Faire le piquetage ▪ Effectuer les trouaisons 							Communes / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 2.1.3 : préparer le terrain et mettre les plants en terre</p>							Communes / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activités 2.1.4 : réaliser les plantations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration les TDR 							Communes / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activités 2.1.4 : réaliser les plantations</p>							Communes / MINFOF / ACFCAM/CTFC

<p><i>Préparation Activité 2.1.5 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TDR pour les activités post plantations ▪ Installation/consolidation des clôtures ▪ Création/entretien des pare feux ▪ Gardiennage permanent ▪ Arrosage des jeunes plants ▪ Mobiliser les agriculteurs riverains pour les cultures intercalaires ▪ Faire signer les conventions d'usage à durée déterminée 										Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 2.1.5 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitements phytosanitaires ▪ Surveillance des feux ▪ Organiser les regarnis ▪ Organiser la parcellisation et la distribution des terres 										Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 2.1.6 : communiquer sur les activités de création des plantations forestières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TDR ▪ Sensibiliser, tenir des réunions d'information des populations riveraines et des médias 										Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 2.1.6 : communiquer sur les activités de création des plantations forestières</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lancer des campagnes d'affichages dans les mairies, médiats, réunions d'information des populations riveraines et des médias 										Communes / MINFOF/MINEPDED/ ACFCAM/CTFC
<p>Composante 3 : Reboiser 400 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique</p>										
<p>Résultat 3.1 : les 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.</p>										
<p><i>Préparation Activité 3.1.1 : dresser un état des lieux des sites à planter ou à restaurer</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR ▪ Visiter les sites, cartographier et évaluer les conditions physiques et environnementales ; ▪ Proposer un schéma approprié de plantation y compris la satisfaction des besoins en eau, la sécurisation des parcelles 										ACFCAM/CTFC / Commune / MINFOF / MINEPDED
<p>Exécution Activité 3.1.1 : dresser un état des lieux des sites à planter ou à restaurer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Finaliser la rédaction des rapports d'état des lieux 										ACFCAM/CTFC/ Commune / MINFOF / MINEPDED
<p><i>Préparation Activité 3.1.2 : délimiter et matérialiser les superficies à restaurer</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR ▪ Décider du mode de délimitation 										Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 3.1.2 : délimiter et matérialiser les superficies à restaurer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marquer les limites à la peinture ▪ Dégager les pare feux ▪ Sécuriser les parcelles à reboiser 										Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 3.1.3 : acquérir ou créer et entretenir les pépinières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR pour le fonctionnement des pépinières des Communes de Yoko, Dimako et Ndikiniméki ▪ Commander les plants pour la première campagne ▪ Créer une pépinière communale pour les prochaines campagnes 										Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC / ANAFOR

<p>Exécution Activité 3.1.3 : acquérir ou créer et entretenir les pépinières</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les pépiniéristes communaux ▪ Assurer le fonctionnement des pépinières communales en continue ▪ Faire des forages par site pour arroser les plants 									Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC / ANAFOR
<p><i>Préparation Activité 3.1.4 : préparer le terrain et mettre les plants en terre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR des Communes pour chaque activités ; ▪ Accueillir le matériel pour la préparation du terrain ; ▪ Défricher la parcelle, Ouverture des lignes de plantation ; ▪ Rechercher les jalons et faire le piquetage, effectuer les trouaisons ▪ Suivre l'exécution des travaux par les Communes 									Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 3.1.4 : préparer le terrain et mettre les plants en terre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transporter et distribution des plants ; ▪ Mettre en place les plants dans chaque trou et rebouchage du trou 									Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activités 3.1.5 : réaliser la plantation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR ▪ Acquérir les plants ; ▪ Transporter et distribuer les plants ; ▪ Mobiliser les agriculteurs riverains ; ▪ Organiser la parcellisation et la distribution des terres; ▪ Organiser les cultures intercalaires lorsque possible ; ▪ Faire signer des conventions d'usage à durée déterminée 									Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activités 3.1.5: réaliser la plantation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Débouchage des trous ; ▪ Mise en place des plants 									Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 3.1.6 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR ▪ Installation/ consolidation des dispositifs de sécurité ; ▪ Création/entretien des pare-feu ; ▪ Gardiennage 									Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 3.1.6 : organiser et gérer l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrosage des jeunes plants ▪ Traitements phytosanitaires ▪ Surveillance des feux ▪ Organiser les regarnis, etc. 									Commune / MINFOF / ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 3.1.7 : communiquer sur les activités de reboisement de 400 ha de zones dégradées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR ▪ Sensibiliser, informer ▪ Lancer les campagnes d'affichage dans les mairies + médias ▪ Réunions d'information des populations riveraines 									ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 3.1.7 : communiquer sur les activités de reboisement de 400 ha de zones dégradées</p>									ACFCAM/CTFC
<p>Composante 4 : appuyer les Communes pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal</p>									
<p>Résultat 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal</p>									

<p><i>Préparation Activité 5.1. 3 : suivre et évaluer, rendre compte des activités du projet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les réunions mensuelles, trimestrielles, semestrielles, annuelles (technique et financier) 						ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 5.1. 3 : suivre et évaluer, rendre compte des activités du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir les réunions mensuelles, trimestrielles, semestrielles, annuelles (technique et financier) ▪ Elaborer les rapports d'exécution des activités ▪ Elaborer un rapport narratif intermédiaire et financier ; ▪ Elaborer un rapport narratif final et financier 						ACFCAM/CTFC
<p><i>Préparation Activité 5.1.4 : auditer les dépenses, cautionner l'avance de démarrage, régler les frais financiers et les assurances</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer les TdR de l'audit ; ▪ Contrôle interne des justifs ; ▪ Provisionner les frais financiers ; ▪ Assurer les activités du projet 						ACFCAM/CTFC
<p>Exécution Activité 5.1.4 : auditer les dépenses, cautionner l'avance de démarrage, régler les frais financiers et les assurances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Certifier les dépenses du projet par l'Expert-comptable ▪ Elaborer 01 rapport d'audit comptable externe de l'Action 						KPMG / ProAssur / ACFCAM/CTFC

4. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et autre coopération

3.1. Evaluation des relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention et informations spécifiques concernant chaque bénéficiaire/entité affiliée :

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État en zone de savane et de transition. L'Action, sous forme d'une subvention octroyée à l'ACFCAM (Association des Communes Forestières du Cameroun) est mise en œuvre par le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) qui est l'organe technique de l'ACFCAM. A ce titre, le CTFC travaille en étroite collaboration avec l'Exécutif de l'ACFCAM et assure le suivi technique de manière harmonieuse auprès des Communes bénéficiaires de la subvention.

Des conventions cadres régissant les relations entre l'ACFCAM et les Communes bénéficiaires ont été signées dès le lancement des activités de l'Action. Ces dernières contiennent les montants à transférer par l'ACFCAM aux Communes sur quatre (04) ans d'exécution du projet. Jusqu'ici, les clauses contractuelles sont respectées par les différentes parties.

3.2. Evaluation des relations entre l'ACFCAM/CTFC et les autorités publiques et leur influence sur l'Action :

Les relations entre l'ACFCAM/CTFC et les autorités publiques sont harmonieuses.

- L'ACFCAM et le CTFC travaillent en étroite collaboration avec la CAON et l'UE ;
- L'ACFCAM à travers le CTFC, bénéficie d'une assistance technique du MINFOF, du MINEPDED, du MINDDEVEL et du MINAT. Cet appui a un impact considérable dans la mise en œuvre de l'Action ;
- Les agents des Services déconcentrés de l'Etat (MINFOF et MINEPDED) sont associés, à l'exécution de toutes les activités de terrain ;
- Le MINEPDED soutient l'ACFCAM à travers son accompagnement dans le cadre du Projet Sahel Vert ;
- Le MINAT participe à l'apaisement des tensions entre les riverains et accompagne les Communes bénéficiaires dans le processus d'implémentation de l'Action et de facilitation des procédures de sécurisation foncière

Toutes ces relations ont permis de mobiliser des partenaires techniques et financiers aux côtés des Communes bénéficiaires pour conduire l'Action avec efficacité et efficience sur le terrain.

3.3. Description des relations entre l'ACFCAM/CTFC avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l'Action :

- Les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, sont très intéressées et mobilisées autour des activités du projet. Un des signaux forts à ce sujet est la réaction spontanée de certaines Communes qui ont mobilisé des cofinancements en nature et en numéraire pour réaliser leurs activités ;
- Les acteurs de la société civile et des services déconcentrés de l'Etat ont massivement pris part aux activités du projet. Le climat de collaboration au sein de la coordination technique du CTFC est bon avec les autres partenaires. Les travaux de mise en œuvre de l'Action se font de façon participative et en collaboration avec la plateforme WhatsApp regroupant toutes les Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE. La mise en œuvre des activités du projet tient compte des initiatives locales de ces Communes et des interventions existantes des autres partenaires au développement. Ainsi, l'encrage du projet avec les initiatives, telles que le processus APV/FLEGT, REDD +, Projet Sahel Vert, Projet Ville de Paris et les interventions du MINFOF à travers le Projet C2D-PSFE2, des partenaires tels que : ANAFOR, IRAD, PNDP, l'Université des Montagnes, la société ENEO Cameroun, KfW, GIZ, AFCom, contribuent à renforcer le partenariat avec les administrations publiques tant au niveau local que central ;
- L'ACFCAM a signé des mémorandums d'entente avec 18 Communes bénéficiaires de : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Yagoua, Waza, Mora, Kousseri, Bangangté, Dimako, Ndiikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko ;

- Plusieurs rencontres de suivi, de coaching et d'échanges avec les bénéficiaires de l'Action, se sont tenues durant toutes les opérations de reboisement en cours. Ces rencontres ciblaient, non seulement les bénéficiaires des subventions, mais aussi certains partenaires techniques et institutionnels ;
- Les différentes concertations entre ces parties prenantes du projet avaient permis de faire le point sur l'état des lieux des activités sur le terrain et d'apporter des clarifications nécessaires aux bénéficiaires, pour l'atteinte des objectifs et des résultats du projet ;
- Les relations entre l'ACFCAM et ces Communes bénéficiaires sont très bonnes. Car, la collaboration entre ces entités est établie à tous les niveaux et à toutes les opérations de reboisement. De la conception des PTAB, à l'élaboration des TdR, en passant par l'exécution et le suivi des activités de terrain (sensibilisation et information des populations locales, mise en place des pépinières communales, défrichage, délimitation, matérialisation, piquetage, trouaison, mise en terre des plants et entretien des plantations), l'accompagnement technique de l'ACFCAM et du CTFC est permanente. Les travaux se déroulent dans une approche participative, avec l'implication des Agents des services déconcentrés de l'Etat, des Maires, des personnels communaux, des associations et ONG locales.

3.4. Description des liens et des synergies développés avec d'autres Actions :

Depuis le démarrage de la mise en œuvre des activités, nous pouvons affirmer que l'Action est un levier important, qui a motivé certains partenaires publics et privés, à suivre la dynamique de l'ACFCAM/CTFC. Car, ces derniers ont manifesté leur intérêt à accompagner les Communes bénéficiaires dans toutes leurs opérations de reboisement et le suivi des plantations dans les zones d'intervention de l'Action. C'est ainsi que :

- Le CTFC a accompagné la Commune de Lagdo dans les négociations et la signature d'une convention de partenariat et de développement avec un partenaire privé investisseur « African Commodities S.A » pour valoriser les plantations d'Anacardiens ;
- Le projet a également accompagné la Commune de Bangangté dans le processus de formalisation et de signature d'une convention de collaboration avec la société Eneo Cameroun, en vue de la valorisation des plantations d'Eucalyptus mises en place dans la réserve forestière de Baloumgou ;
- Le Projet a aussi mutualisé les partenaires tels que : le MINFOF, le PNDP, et les trois Communes riveraines à la réserve forestière de Bapouh/Bana pour l'entretien et la restauration d'une parcelle dudit massif forestier ;
- Dans le même ordre d'idée, le CTFC s'est rapproché de certains pépiniéristes locaux pour faciliter la mise à disposition des plants au profit de certaines Communes bénéficiaires ;
- Plusieurs Communes bénéficiaires, à l'instar de : Yoko, Dimako, Bangangté, Ndikiniméki, Tonga, Mogodé, Kousséri, Mokolo, Guémé et Yagoua, sont en train de signer des petites conventions avec les Communautés riveraines, afin non seulement qu'elles valorisent leurs cultures intercalaires à l'intérieur des sites reboisés, mais aussi qu'elles assurent de façon permanente, l'entretien, la sécurisation et l'arrosage de ces sites en cette période critique de grande saison sèche ;
- Aussi, le CTFC a approché les consultants de la coopération allemande en charge de formaliser une initiative FR100 à travers son agence KfW. Des pourparlers sont en cours pour que certaines Communes de la zone de savane sèche puissent bénéficier de nouveaux concours financiers pour appuyer leurs activités et augmenter ainsi, les superficies prévues. L'Action soutenue par l'UE, aura servi d'effet de levier pour générer de nouveaux projets.

3.5. Antécédents des subventions de l'UE ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible :

L'ACFCAM n'a jamais reçu des subventions de l'UE auparavant, ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible.

3.6. Précédents stages dans le cadre des subventions de l'UE :

Aucun stagiaire n'a été recruté auparavant dans à l'ACFCAM ou au CTFC. Car, ils n'avaient jamais bénéficié d'une subvention de l'UE auparavant.

5. Visibilité

Au cours de ce premier semestre 200, la visibilité de la contribution de l'UE a été assurée dans le cadre de l'Action à travers les activités couvertes par le plan de communication et de visibilité. Quelques résultats ont été obtenus, notamment :

- Les reportages photos et vidéos sont régulièrement publiés dans les réseaux sociaux Facebook (<https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>), YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0ib9dVnMQ>) et WhatsApp, et mettent en valeur les résultats de l'Action dans toutes les Communes cibles ;
- L'animation de la plateforme WhatsApp, regroupant tous les acteurs de la mise en œuvre et du suivi des activités de l'Action ;
- L'administration du site web de l'ACFCAM/CTFC (www.foretcommunale-cameroun.org) ;
- La production et l'implantation des panneaux de signalisation du projet à proximité des sites de reboisement de certaines Communes bénéficiaires (**Waza, Yagoua, Nyambaka, Dimako et Yoko**) ;
- Enfin, les Communes bénéficiaires ont organisé plusieurs réunions d'information et de sensibilisation lors de leurs opérations de reboisement (mise en place des pépinières, délimitation des sites de reboisement, défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre, regarnis des sites reboisés en 2019), identifient elles-mêmes des communautés riveraines et autres parties prenantes locales pour faire la promotion de l'Action et susciter un plus grand intérêt des groupes cibles.

L'ACFCAM ne voit aucune objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'EuropeAid aux fins de faire connaître le résultat des Actions.

Nom de la personne de contact pour l'action : **KEMAJOU Bodelaire** – Directeur du CTFC

Signature :

Lieu : Yaoundé

Date prévue pour la remise du rapport : 30 Décembre 2020

Date d'envoi du rapport : 10 Décembre 2020

Annexes

Annexe 1 : Quelques images de terrain (Voir plus d'images et en temps réel, à travers ces liens Facebook et YouTube : <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/> et <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nlJ0ijb9dVnMQ>)

Annexe 2: Relations / Nature des partenariats dans chacune des Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE dans le cadre du projet R1400

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
Zone de savane sèche				
1	Guémé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans ▪ MINFOF/MINEPDED - Durée Permanente et Indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire les Activités du R1400 ▪ Impliquer le MINFOF/MINEPDED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs en terme de superficies sont atteints et la Commune engagée
2	Kaélé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ▪ MINFOF/MINEPDED. Durée Permanente et Indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire les Activités du R1400 ▪ Impliquer le MINFOF/MINEPDED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs en terme de superficies sont atteints ▪ La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400
3	Koza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans ▪ conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains responsables d'établissements scolaires. Durée Permanente et Indéterminée ▪ MINFOF/MINEPDED. Durée Permanente et Indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivriers, maïs, arachides, tomate, macabo,...) entre les lignes de plantation pour meilleur suivi ▪ Impliquer le MINFOF/MINEPDED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs en terme de superficies sont atteints ▪ La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture et en contrepartie participent aux entretiens
4	Lagdo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans; ▪ Convention de partenariat public privé et de développement entre LAGDO et AFCOM. African Commodities qui est une entreprise de commercialisation des Anacardes sur le marché international. Ce partenariat stipule qu'en plus des indicateurs de plantation attendus sur Lagdo sur le Projet R1400, AFCOM participera aussi aux investissements en réalisant 500 ha de plus entre la 3ème et 4ème année et en fournissant des plants d'Anacardes entre la 1ère et 4ème ainsi qu'une Assistance technique sur au moins 25 ans. En contrepartie selon la convention mise en place la Commune disposera de 40% des revenus du Projet et AFCOM 60%. Durée 25 ans ▪ Mutualisation des moyens d'accompagnement dans le reboisement et bonne visibilité des Actions des partenaires (CTFC – PNDP) en cours ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire les activités R1400 ▪ Identifier un partenaire privé avec des références techniques et commerciales d'Anacardes ▪ Mutualiser les moyens à partir de N+3 ▪ Participer aux investissements pour Doubler les indicateurs du projet sur la Commune ▪ Aider la Commune à Obtenir des Ressources du Fond Commun pour créer d'autres espaces de reboisement hors R1400 ▪ Mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires en vue de participer aux entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs en terme de superficies sont atteints et la commune engagée ▪ Un partenaire privé accompagne la Commune sur le Long terme ▪ Les débouchés des produits d'anacardes sont garantis ▪ Les standards de compétitivité et de commercialisation sont assurés ▪ La pérennité et la viabilité économique du projet sont garanties ▪ La Mairie dispose des partenaires locaux sur qui compter ▪ Les comités paysans forêts d'appui au Projet sont mis en place ▪ La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet AFR100 avec KfW pour l'appui au reboisement en 2020 ; ▪ Accords de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux ▪ entre les lignes de plantation. ▪ MINFOF/MINEDDED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticiper sur l'après projet en terme de pérennité ▪ Impliquer le MINFOF/MINEDPED 	
5	Mogodé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans; ▪ Dotation de 2 000 plants d'anacarde de l'IRAD en 2019. Durée Ponctuelle ▪ Partenariat avec les écoles de la Commune. Durée indéterminée ▪ Partenariat avec Centre de Sante. Durée indéterminée ▪ MINFOF/MINEPDED. Permanent et indéterminé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Anacarde par la Commune ▪ Restaurer les espaces dégradés dans les écoles ▪ Restaurer les espaces dégradés dans les Centres de santé ▪ Impliquer le MINFOF/MINEDPE ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs sont atteints et la Commune est engagée ▪ Les écoles de la commune disposent des vergers fruitiers et des espaces dégradés couverts ▪ Les Centres de Santé disposent d'espaces verts ▪ Les institutions scolaires et sanitaires participent aux activités de reboisement
6	Mokolo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ Appui au montage AMI relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE (Programme Forêt Environnement) mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED (Certaines communes des zones du projet membres de l'ACFCAM ont répondu à un appel à projet de la GIZ pour développer des activités liées à l'utilisation durable des ressources forestières et de la biodiversité). Durée Sur 3ans ▪ Appui du MINFOF et du MINEPDED pour les activités de terrain et des ateliers techniques. Permanent et indéterminé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs de R1400 ▪ Appuyer la commune à mobiliser d'autres partenaires pour des activités ayant un lien direct avec R1400 ▪ Impliquer le MINFOF/MINEDPED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400
7	Pitoo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ Dotation de 2000 plants d'anacarde par l'IRAD en 2019. Durée ponctuelle ▪ Partenariat Projet KfW fond commun. Durée sur 3 ans ▪ Accords avec Chefferie traditionnelle FORTY. Durée indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Anacarde par la Commune ▪ Aider la Commune à Mobiliser les ressources du fonds commun pour ses activités hors R1400 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ Les communautés et leur Chef sont parties prenantes de la mise en place des activités

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécuriser les sites communautaires et impliquer la chefferie 	
8	Waza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ Partenariat signé entre la Commune et la Cellule d'Appui au Développement Local (ACADEPI). C'est une ONG locale engagée par la Mairie de Waza pour l'assister sur le volet organisationnel et l'actualisation du Plan communal de développement (PCD). Durée Ponctuelle ▪ R1400 est le seul programme présent dans cette zone d'insécurité. Cette présence est saluée et appréciée par la Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs R1400 et engager la Commune ▪ Les Activités R1400 sont inscrites dans le plan communal de Développement en révision 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs sont atteints et la commune est engagée ▪ R140 est inscrite dans le Plan Communal de développement révisé
9	Yagoua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ▪ Dotation de 2000 plants d'anacarde par l'IRAD en 2019. Durée ponctuelle ▪ MINEPDED/MINFOF. Durée indéterminée ▪ Appui au montage AMI relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE (Programme Forêt Environnement) mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED (Certaines communes des zones du projet membres de l'ACFCAM ont répondu à un appel à projet de la GIZ pour développer des activités liées à l'utilisation durable des ressources forestières et de la biodiversité) ; Durée sur 3 Ans ▪ Appui du MINFOF et du MINEPDED pour les activités de terrain et des ateliers techniques. Durée permanente 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Anacarde par la Commune ▪ Aider la Commune à Mobiliser les ressources du fonds commun pour ses activités hors R1400 ▪ Impliquer le MINEPDED/MINFOF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400
10	Mora	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ▪ Contrat de prestation entre la Commune de Mora et l'association « ONE » pour conduire les opérations de d'entretien de la parcelle reboisée dans le site Sahel Vert de Doulo 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs de R1400 ▪ Aider la Commune à mieux entretenir et protéger les plants mis en terre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés
11	Kousséri	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune, les certains ménages et 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Impliquer le MINEPDED/MINFOF ▪ Impliquer les Ménages à reboiser dans leurs concessions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
		certains responsables d'établissements scolaires de base et secondaires. Dans ce cas d'espèce le partenariat avec les ménages permet de mettre dans les concessions privées de la ville des plants choisis et entretenus par les propriétaires qui pourront utiliser les espaces plantés pour les 4 séances journalières de prière et garantir ainsi les arrosages dans la zone la plus sèche du Cameroun ; Durée indéterminée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les ▪ Assurer l'arrosage des plants dans les concessions familiales lors des prières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Ménages reboisent dans leurs concessions ▪ Les plants sont bien entretenus par les ménages
Zone de transition écologique				
12	Nyambaka	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ Dotation des plants fruitiers par la GIZ en 2019. Durée ponctuelle ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux. Durée indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Manguiers par la Commune ▪ Mettre en place des cultures intercalaires pour participer aux entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ Les plants sont bien entretenus à travers les cultures intercalaires par les ménages
13	Bangangté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ 14 ha plantés avec dans le cadre de la dotation du MINFOF à la Commune, sur un tenant de la réserve de Baloumou. ▪ Durée ponctuelle ▪ Appui à la mise en place d'un Syndicat intercommunal à vocation forestière pour la gestion de la réserve forestière Bapou/Bana/Bangangté « SYNCOREF 3B » (C'est le CTFC qui a élaboré les statuts, le manuel des procédures et d'autres documents administratifs) ; Durée indéterminée ▪ Signature d'un contrat de partenariat entre l'ACFCAM et l'Association pour le Développement et l'Education (AED)/Université des Montagnes (UdM) à travers la Mairie de Bangangté pour la promotion des activités du projet reboisement 1400 effectuées dans la Commune de Bangangté et le site dégradé de Banekane au sein de l'UdM. Le partenariat entre la Mairie de Bangangté et l'Université des Montagnes (UdM) permet de résoudre le problème foncier. Car, la Commune de Bangangté ne dispose pas suffisamment d'espace dans la ville. Les 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs R1400 et engager la Commune ▪ Les Activités R1400 sont inscrites dans le plan communal de Développement en révision ▪ Impliquer les universités, écoles, espaces publics sur des activités de reboisement ▪ Impliquer la DD MINFOF sur le processus des activités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont atteints ▪ Les 3 Communes limitrophes de la réserve Bapou/Bana prennent des délibérations ▪ Le syndicat intercommunal regroupant « communes limitrophe des réserves foncières est créé ▪ Le contrat de partenariat entre la Commune et ENEO permet de bâtir un modèle économique sur le prélèvement des eucalyptus moyennant royalties et entretien de la réserve après R1400 ▪ La Mairie atteint ses objectifs de reboisement avec l'implication de l'Université des Montagne ▪ L'Université des Montagnes dispose d'un site reboisé à vocation académique pour la filière Agroforesterie nouvellement créée

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
		<p>plantations fruitières seront développées par la Mairie de Bangangté avec l'UdM sur un site de l'UdM avec partage des revenus issus de l'exploitation des plantations. Ce partenariat apporte une valeur ajoutée en ce sens qu'il permet à Bangangté d'atteindre ses indicateurs, de mobiliser une institution sérieuse, qui continuera à garantir la pérennité des plantations. Par ailleurs, les plantations mises en place par la Commune et cette Université servent de cadre de travaux académiques pour une nouvelle filière d'Agroforesterie que vient de créer l'UdM. L'UdM est une Université créée par l'Association pour le Développement et l'Education (AED) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au processus de formalisation et de signature du partenariat avec le groupe Eneo Cameroon S.A pour la gestion durable et la restauration de la réserve intercommunale de Baloumgou. En effet, nous engageons à travers ce partenariat en cours de négociation avec Eneo, des actions pour la pérennité après le Projet R1400 dans la Reserve forestière de Baloumgou. La Reserve de Baloumgou créée par les Allemands et reprise par la France jusqu'aux indépendances, a été complètement dégradée. C'est dans cette réserve forestière qu'une partie des activités de restauration se fait avec l'appui de l'Union Européenne. Afin de protéger cette réserve contre les exploitations illégales et aussi assurer son entretien, nous avons approché avec la Mairie de Bangangté, la société Eneo Cameroon S.A, qui est intéressée par les poteaux électriques en Eucalyptus, pour mettre en place un partenariat afin de prélever des poteaux, moyennant les royalties à payer à la Mairie et l'entretien de la réserve forestière. Ce partenariat pourra démarrer d'ici 2022 et viendra suppléer les actions du Projet R1400 dans la gestion durable et les travaux d'entretien de la réserve forestière de Baloumgou ; Durée indéterminée ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de 		

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
		<p>reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivriers, maïs, arachides, tomate, macabo,...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces derniers participent au même titre que la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ MINFOF§MINEPDED. Durée indéterminée 		
14	Tonga	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM ; ▪ Partenariat avec MINEPAT pour un BIP de cofinancement des activités de reboisement pour la commune. Durée 2020-2021 ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivriers, maïs, arachides, tomate, macabo,...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces derniers participent au même titre que la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400. Durée indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Impliquer le MINEPDED/MINFOF ▪ Impliquer les Communautés aux activités de reboisement des fruitiers ▪ Assurer l'entretien des plants dans le cadre des partenariats avec les Communautés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ Les plants sont sur certains espaces entretenus à travers les cultures intercalaires par les ménages

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
15	Dimako	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans; ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivriers, maïs, arachides, tomate, macabo,...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces derniers participent au même titre que la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400. Durée indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Impliquer le MINEPDED/MINFOF ▪ Impliquer les Etablissements scolaires aux activités de reboisement des fruitiers ▪ Assurer l'entretien des plants dans le cadre des partenariats avec les Etablissements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ Les plants sont sur certains espaces entretenus à travers les cultures intercalaires par les ménages
16	Ndikiniméki	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans; ▪ Appui à la structuration et au processus de légalisation d'une association communale d'une dizaine d'opérateurs privés (17), dénommée Association des producteurs d'Anacardes et des fruitiers (APAF-Ndiki), dans le processus de légalisation. Cette dernière collabore avec la Commune pour le développement des plantations d'anacardes et d'autres arbres fruitiers. Durée indéterminée ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivriers, maïs, arachides, tomate, macabo,...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Impliquer les Etablissements scolaires aux activités de reboisement des fruitiers ▪ Assurer l'entretien des plants dans le cadre des partenariats avec les Agriculteurs et Chefs d'Etablissements scolaires ▪ Mobiliser les agriculteurs pour reboiser à partir des anacardes et citronniers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont atteints avec la participation des communautés et des établissements ▪ Le modèle économique de soutien aux communautés permet de garantir le suivi et les entretiens

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
		<p>propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces derniers participent au même titre que la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400. Durée indéterminée</p>		
17	Yoko	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans; ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les opérateurs privés Durée indéterminée ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. Durée du 3 ans ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains Chefs d'établissement. Dans ce cas d'espèce, le partenariat entre la Mairie et les opérateurs privés (agriculteurs locaux) consiste à mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivrières, maïs, arachides, tomate, macabo,...) entre les lignes de plantation. La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture. En contrepartie, ces derniers participent au même titre que la Mairie, à l'entretien des plants. Ce dispositif réduit les contraintes liées aux coûts d'entretien pendant et après le Projet R1400. C'est des jalons pour assurer la pérennité du projet après R1400. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Assurer l'entretien des plants dans le cadre des partenariats avec les Agriculteurs et Chefs d'Etablissements scolaires ▪ Créer des plantations communautaires dans 6 Villages avec l'appui de la Mairie ▪ Mobiliser les agriculteurs pour reboiser à partir des anacardes et citronniers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont atteints avec la participation des communautés et des établissements ▪ Le modèle économique de soutien aux communautés permet de garantir le suivi, les entretiens et la pérennité du projet

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
18	Tubah	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ Partenariat avec les Chefferies traditionnelles pour conduire les activités dans cette zone d'instabilité. Durée indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs sur 4ans ▪ Impliquer les chefferies traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs du projet sont atteints à travers les chefferies traditionnelles de la zone ▪ Les Chefs assurent la pérennité après le projet

Annexe 4 : Sites de reboisement et essences plantées à ce jour

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
Zone de savane sèche					
1	Mokolo (E. Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Réserve forestière de Zamay • Site du projet « Opération Sahel Vert » crée en 2017 par le 	Sur le site de Boula : Essences plantées : Acacia nilotica, Acacia	Plantations mixtes (associations des essences, parfois avec des cultures vivrières)	Acacia nilotica: Gousses: 3000 FCFA /kg. Ses fruits sont généralement achetés par aux abattoirs /Tannerie Gousses : Pilées en tourteau, elles sont utilisées pour le tannage des peaux et alimentation du bétail

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
	Obj : 100 ha sur les 4 ans	<p>MINEPDED dans le village Mamssour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les localités de Boula et Mbever-Mokong <p><u>TOTAL : 236 ha de plantation mixte</u></p>	<p>polyacantha, Cassia siamea, avec un écartement de 5m x 5m 40.000 plants (plantation agro-forestières).</p> <p>Sur le site Sahel Vert de Mbever-Mokong : Essences plantées: Cassia siamea et Azadirachta indica avec un écartement de 5m x 5m 16.000 plants (plantation agro-forestières).</p> <p>Sur le site Sahel Vert de Mamssour : Essences plantées : Acacia nilotica, Cassia siamea, avec un écartement de 5m x 5m 24.000 plants.</p>	<p>236 ha</p> <p>(dont 36 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 200 ha plantés en 2020).</p>	<p>Feuilles : Elles servent de fourrage pour le bétail Ecorces : Elle sert de en pharmacopée traditionnelle au traitement appelée localement « SIDA » des enfants Bois ; Il est utilisé comme bois de feu, de charbon et à la fabrication des manches d’outils agricoles Arbres : Ils servent, grâce à leurs épines très acérées, comme haies vives de protection des champs contre les bêtes en divagation. Les branches joueront le même rôle, mais en qualité de haies mortes. Fagots de bois : Entre 04 et 05 bois 300 F CFA à 1000 FCFA/fagot, suivant la grosseur (Marché rural et /ou marché urbain). Cassia siamea : L’arbre sert à produire de l’ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d’alignement pour des fins d’embellissement. Les Bourgeons et racines : leur mélange est très utilisé en pharmacopée traditionnelle Bois : Bois de chauffe et de service Perches de 04 à 06 m : 800 à 1500 FCFA / unité Bois de chauffe : 200 à 500 FCFA/Fagot de branches. Azadirachta indica (Neemier ou Margousier) : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500 FCFA pou un fagot. Graines : Pressées, l’huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d’estomac, et l’hypertension artérielle Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc... Arbre : Il sert à produire de l’ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d’alignement pour des fins d’embellissement. Acacia polyacantha : Espèce à croissance rapide, produit de la gomme arabe commercialisée par la société Prodogom au Nord Cameroun. Espèce renforçant la fertilité des jachères. L’espèce est utilisée pour la production des perches Le bois sert en menuiserie extérieure, charpente, bois de chauffe, de charbon de bonne qualité</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
2	<p>Mogodé (E. Nord)</p> <p>Obj : 100 ha sur les 4 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une section du Périmètre de reboisement de la réserve forestière, dans une partie d'un site dégradé de l'ANAFOR situé dans le village Kwamadzawo, • Centres de Santé Intégrés (CSI) des villages Mbougarou, Srakouti, Rhumsiki River et Sirakouti • Etablissements primaires publiques de Mogodé centre, Ndegvaga, Rhumsiki, Rafa, Srakouti, Gouria, Gelda, Oudava, Djagoma • Lycée de Rhumzu • Réserve forestière de Mogodé <p><u>TOTAL : 46,35 ha de plantation mixte et 6 094 mètres de haie vive pour sécurisation écoles et centres de santés</u></p>	<p>Sur le site de l'école publique de Guelda : Essences plantées : Acacia nilotica, Cassia siamea, Psidium guajava : 1 219 plants.</p> <p>Sur le site de l'école publique de Djagoma : Essences plantées : Acacia nilotica, Anacardiens : 1256 plants.</p> <p>Sur le site du lycée de Rhumzou : Essences plantées : Acacia nilotica, Cassia siamea, Psidium guajava : 5800 plants.</p> <p>Sur le site du Centre de Sante de Riva Sirakouti (en cours de construction) : Essences plantées : Anacardiens, cassia siaméa, Neemiers, Psidium guajava, Citronniers : 1 994 plants.</p> <p>Sur le site du Centre de Sante de Mbougarou (en cours de construction) : Essences plantées : Anacardiens, cassia siaméa, Neemiers, Psidium guajava, Citronniers : 1320 plants.</p>	<p>Plantations mixtes de 46,35 ha et haie vive de 6 094m (avec écartement de 2m x 2m), soit 3 048 plants</p> <p>(dont 08 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 38,35 ha plantés en 2020)</p>	<p>Acacia nilotica : Gousses : 3000 FCFA /kg. Ses fruits sont généralement achetés par aux abattoirs /Tannerie Gousses : Pilées en tourteau, elles sont utilisées pour le tannage des peaux et alimentation du bétail Feuilles : Elles servent de fourrage pour le bétail Ecorces : Elle sert de en pharmacopée traditionnelle au traitement des enfants Bois ; Il est utilisé comme bois de feu, de charbon et à la fabrication des manches d'outils agricoles Arbres : Ils servent, grâce à leurs épines très acérées, comme haies vives de protection des champs contre les bêtes en divagation. Les branches joueront le même rôle, mais en qualité de haies mortes. Fagots de bois : Entre 04 et 05 bois 300F CFA à 1000 FCFA/fagot, suivant la grosseur (Marché rural et /ou marché urbain). Cassia siamea : L'arbre sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Les Bourgeons et racines : leur mélange est très utilisé en pharmacopée traditionnelle Bois : Bois de chauffe et de service Perches de 04 à 06 m : 800 à 1500 FCFA/unité Bois de chauffe : 200 à 500 FCFA/Fagot de branches. Azadirachta indica (Neemier ou Margousier) : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500 FCFA pou un fagot. Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc... Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Acacia polyacantha : Espèce à croissance rapide, produit de la gomme arabe commercialisée par la société Prodogom au Nord Cameroun. Espèce renforçant la fertilité des jachères. L'espèce est utilisée pour la</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
			<p>Sur le site du Centre de Sante de Rhumzou : Essences plantées : Anacardiens, Acacia nilotica, Psidium guajava, Citronniers : 450 plants.</p> <p>Sur le site de Kwamanzawo : Essences plantées: Cassia siaméa, Neemiers, Psidium guajava, Citronniers : 1510 plants</p> <p>Sur la parcelle reboisée dans la réserve de Mogodé : Essences plantées : Acacia nilotica, Neemiers, Psidium guajava, Citronniers : 1040 plants</p>		<p>production des perches Le bois sert en menuiserie extérieure, charpente, bois de chauffe, de charbon de bonne qualité. Prosopis africana : Bois de chauffe, charbon de meilleure qualité. Bois de service (construction, charpente, poteaux, ébénisterie) Anacardium occidentale (Noix de cajou) : Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l’hypertension artérielle et le déclin cognitif. Psidium guayava : Fruits prisés et commercialisés par les populations, Les feuilles sont utilisées pour soulager les maux de gorges et les douleurs dentaires. Citrus lemon : (Citronnier) : Très commercialisé (04 fruits à 100 FCFA) .Il est utilisé pour combattre la grippe, le rhume, la constipation, le mal de gorge, les courbatures ...</p>
3	<p>Koza (E. Nord) Obj : 60 ha sur les 4 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissements scolaires primaires et secondaires publics : Gaboua, Dama, Kilda groupe I B, Malma, • Collège Adventiste et lycée de Gaboua • Centre de Santé Intégré (CSI) de Ndounvgui-Kilda • Plantation d’ombrage et agro forestière le long de l’axe et artères de la ville • Villages Modoko, Pambao et Guid- Chegue • Stade municipal • Localité de Koza centre 	<p>Sur le site de Guid Chigue : Essences plantées : Azadirachta indica (Neemiers) : 8000 plants (écartement 4m x 4m). Anacardium occidentale : 4000 plants (écartement 10 m x 10m). Ziziphus mauritania : 300 plants (écartement 4m x4m). Moringa olifera : 800 plants (écartement 5m x5m).</p>	<p>Plantation mixte dans les écoles 12 ha.</p> <p>Plantations de Moringa olifera 2ha.</p> <p>Plantation Anacardiens sur 40 ha</p> <p>Azadirachta indica 12,8 ha</p> <p>Ziziphus mauritania 0,75 ha</p> <p>Gaboua : 1,4 ha plantation en plein d’Anacardiens, et 180 mètres de haie vive</p>	<p>Acacia nilotica : Gousses : 3000 FCFA /kg. Ses fruits sont généralement achetés par aux abattoirs /Tannerie Gousses : Pilées en tourteau, elles sont utilisées pour le tannage des peaux et alimentation du bétail Feuilles : Elles servent de fourrage pour le bétail Ecorces : Elle sert de en pharmacopée traditionnelle au traitement appelée localement « SIDA » des enfants Bois ; Il est utilisé comme bois de feu, de charbon et à la fabrication des manches d’outils agricoles Arbres : Ils servent, grâce à leurs épines très acérées, comme haies vives de protection des champs contre les bêtes en divagation. Les branches joueront le même rôle, mais en qualité de haies mortes. Fagots de bois : Entre 04 et 05 bois 300F CFA à 1000 FCFA/fagot, suivant la grosseur (Marché rural et /ou marché urbain). Cassia siamea : L’arbre sert à produire de l’ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d’alignement pour des fins</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
		<p>TOTAL : 73,4 ha et 1 380 mètres de haie vive de plantation d'alignement</p>	<p>Sur le site de Gaboua (Champ communautaire) Essences plantées : Acacia nilotica : 560 plants (écartement 1m x 1m). Anacardium occidentale : 1400 plants (écartement 10 m x 10m).</p> <p>Sur le site du Centre de Sante de Ndouvkilda Essences plantées : Azadirachta indica (Neemiers) : 500 plants (écartement 5m x 5m).</p>	<p>Plantation d'alignement des deux côtés de la route du village de Gousda et écoles, sur 1 200 plants.</p> <p>(dont 10,7 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 62,7 ha plantés en 2020).</p>	<p>d'embellissement. Les Bourgeons et racines : leur mélange est très utilisé en pharmacopée traditionnelle Bois : Bois de chauffe et de service Perches de 04 à 06 m : 800 à 1500 FCFA /unité Bois de chauffe : 200 à 500 FCFA/Fagot de branches. Neem : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500 FCFA pou un fagot. Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc... Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Anacardium occidentale (Noix de cajou) : Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif. Moringa olifera : Très commercialisé (20 graines à 500 FCFA), litre d'huile coûte 8000 à 10 000FCFA Les graines sont utilisées pour la purification de l'eau, Les feuilles sont utilisées pour les sauces, elles luttent contre le rhume, la fièvre, les diarrhées, les douleurs et des pathologies cutanées. Ziziphus mauritiana: Arbre est utilisé comme haies vives, tout comme les branches mortes peuvent servir de haies mortes. Les fruits sont comestibles et commercialisés. Les grandes quantités sont exportées vers le Nigeria. Les servent sont utilisées pour les constructions des maisons d'habitation.</p>
4	<p>Waza (E. Nord)</p> <p>Obj : 40 ha sur les 4 ans</p>	<p>• Centre-ville de Waza (Esplanade de la Sous-Préfecture, bâtiment de la commune et derrière le Poste de contrôle forestier et de chasse</p>	<p>Sur le site 1 : Moringa olifera et Azadirachta indica (Neemier ou Margousier) Sur le site 2 : Azadirachta indica</p>	<p>Plantation de Moringaolifera (8 ha).</p> <p>Plantation mixte de Azadirachta indica et Cassia</p>	<p>Moringa olifera : Très commercialisé (20 graines à 500 FCFA), litre d'huile coûte 8000 à 10 000FCFA Les graines sont utilisées pour la purification de l'eau, Les feuilles sont utilisées pour les sauces, elles luttent contre le rhume, la fièvre, les diarrhées, les douleurs et des pathologies cutanées.</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
		<p>• Proximité avec le Parc National de Waza</p> <p><u>TOTAL : 99 ha de plantation mixte</u></p>	<p>(Neemier ou Margousier) et Cassia siamea</p> <p>Sur le site 3: Moringa olifera</p> <p>Avec des écartements de 5m x 5m</p> <p>Anacardier</p>	<p>siamea mixte avec le Neemier (81ha).</p> <p>Plantation d'Anacardiens (3 ha).</p> <p>(dont 42 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 57 ha plantés en 2020).</p>	<p>Cassia siamea : L'arbre sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Les Bourgeons et racines : leur mélange est très utilisé en pharmacopée traditionnelle</p> <p>Bois : Bois de chauffe et de service</p> <p>Perches de 04 à 06 m : 800 à 1500FCFA unité</p> <p>Bois de chauffe : 200 à 500FCFA/Fagot de branches.</p> <p>Azadirachta indica (Neemier ou Margousier) : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur,</p> <p>Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre</p> <p>Fagot de 04 brins de bois : 500FCFA pou un fagot.</p> <p>Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides</p> <p>Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle</p> <p>Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc...</p> <p>Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement.</p> <p>Acacia polyacantha : Espèce à croissance rapide, produit de la gomme arabique commercialisée par la société Prodogom au Nord Cameroun. Espèce renforçant la fertilité des jachères. L'espèce est utilisée pour la production des perches Le bois sert en menuiserie extérieure, charpente, bois de chauffe, de charbon de bonne qualité.</p> <p>Anacardium occidentale (Noix de cajou) : Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.</p> <p>Moringa olifera : Très commercialisé (20 graines à 500 FCFA), Les graines sont utilisées pour la purification de l'eau, Les feuilles sont utilisées pour les sauces, elles luttent contre le rhume, la fièvre, les diarrhées, les douleurs et des pathologies cutanées</p>
5	Guémé (E. Nord)	<p>• Villages : Gabaraye Yika, Gabaraye Widi et Guemere</p>	<p>Plants forestiers et plants fruitiers (Anacardier), avec un écartement de 10m x 10m</p>	<p>Anciennes plantations d'Anacardiens 6 ha au village Gabaraye.</p>	<p>Anacardium occidentale (Noix de cajou) : Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
	Obj : 60 ha sur les 4 ans	<u>TOTAL : 95 ha de plantations d'Anacardiens</u>		<p>Plantation d'Anacardiens 65 ha au village Guemere.</p> <p>Plantation d'Anacardiens 20 ha au village Gabaraye.</p> <p>Plantation d'Anacardiens 4 ha au village Widigue.</p> <p>(dont 6 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 89 ha plantés en 2020).</p>	
6	<p>Yagoua (E. Nord)</p> <p>Obj : 40 ha sur les 4 ans</p>	<p>• Villages : Masgaya, Tcherféké (site Sahel Vert), Tcherféké village, Foukarbeo, Masgaya, Kodoho, Guidanmoutou I et II</p> <p><u>TOTAL : 77 ha de plantations d'Anacardiens et 10 092 m de haie vive de plantation d'alignement</u></p>	<p>Anacardiens avec un écartement de 10m x 10m, Acacia nilotica, Azadirachta indica (Neemier ou Margousier), Acacia sénégale, Cassia siaméa avec un écartement de 5m x 5m. Toutefois, il y avait la mise en place des vives autour des sites de Tcherféké (Sahel Vert), de Guidamoutou et de Foukarbeo</p>	<p>-Localité de Masgaya (regarnis sous fonds MINFOF en 2020) : 1 100 plants d'Anacardiens mis en terre ; écartement de 10m x 10m, soit 11 ha. Mise en place d'une haie vive (1700 plants d'essences forestières) de deux rangées avec écartement de 2m x 2m, soit (1,75 km x 2) = 3 000 m.</p> <p>-Dans la localité de Tcherféké (village) (regarnis sous fonds MINFOF en 2020) : 700 plants d'Anacardiens, avec écartement de 10m x 10m, soit 7 ha) réalisées, y compris la mise en place d'une haie vive (1 000 plants forestiers, avec écartement variable entre 1m et 1,5m, soit un périmètre parcouru de 19 800 m) pour une superficie de 21,678 ha.</p>	<p>Acacia nilotica : Gousses : 3000 FCFA /kg. Ses fruits sont généralement achetés par aux abattoirs /Tannerie Gousses : Pilées en tourteau, elles sont utilisées pour le tannage des peaux et alimentation du bétail Feuilles : Elles servent de fourrage pour le bétail Ecorces : Elle sert de en pharmacopée traditionnelle au traitement appelée localement « SIDA » des enfants Bois ; Il est utilisé comme bois de feu, de charbon et à la fabrication des manches d'outils agricoles Arbres : Ils servent, grâce à leurs épines très acérées, comme haies vives de protection des champs contre les bêtes en divagation. Les branches joueront le même rôle, mais en qualité de haies mortes. Fagots de bois : Entre 04 et 05 bois 300 F CFA à 1000 FCFA/fagot, suivant la grosseur (Marché rural et /ou marché urbain). Anacardium occidentale (Noix de cajou) : Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif. Azadirachta indica (Neemier ou Margousier) : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500 FCFA pou un fagot. Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
				<p>-Dans la localité de Guidamoutou (regarnis sous fonds MINFOF en 2020) : 217 plants d'Anacardiens mis en terre avec un écartement de 10m x10m ; soit 2,17ha. Création d'une haie vive avec 200 plants d'essences forestières avec écartement de 2m x 2m ; soit un périmètre de 398 m.</p> <p>-Dans la localité de Foukarbeo (regarnis sous fonds MINFOF en 2020) : 200 plants d'Anacardiens mis en terre avec un écartement de 10m x 10m ; soit 2 ha. Mise en place d'une haie vive avec 200 plants forestiers d'un écartement de 2m x 2m, soit un périmètre de 398 m.</p> <p>- Dans le Site Sahel Vert de Tcherféké : plantation en plein d'Anacardiens de 4000 plants avec un écartement de 10m x 10m ; soit 40 ha. Création d'une haie vive composée des essences forestières avec un écartement de 1m x 1m) pour 3 817 plants ; soit un périmètre de 3 816 mètres.</p> <p>(dont 14,83 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 62,17 ha plantés en 2020).</p>	<p>utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle</p> <p>Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures, etc...</p> <p>Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement.</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
7	Kaélé (E. Nord) Obj : 50 ha sur les 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> Anciens sites du projet « Opération Sahel Vert » de 2009 dans le village Goussor <p><u>TOTAL : 59,8 ha de plantation mixte</u></p>	Acacia nilotica, Acacia Sénégal et Acacia polyacantha avec les écartements variant entre 5m x 5m à 8m x 8m	Plantations mixte 59,8ha. (dont 16,8 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 43 ha plantés en 2020).	<p>Acacia nilotica : Gousses : 3000 FCFA /kg. Ses fruits sont généralement achetés par aux abattoirs /Tannerie Gousses : Pilées en tourteau, elles sont utilisées pour le tannage des peaux et alimentation du bétail Feuilles : Elles servent de fourrage pour le bétail Ecorces : Elle sert de en pharmacopée traditionnelle au traitement appelée localement « SIDA » des enfants Bois ; Il est utilisé comme bois de feu, de charbon et à la fabrication des manches d'outils agricoles Arbres : Ils servent, grâce à leurs épines très acérées, comme haies vives de protection des champs contre les bêtes en divagation. Les branches joueront le même rôle, mais en qualité de haies mortes. Fagots de bois : Entre 04 et 05 bois 300F CFA à 1000F FCFA/fagot, suivant la grosseur (Marché rural et /ou marché urbain). Acacia polyacantha : Espèce à croissance rapide, produit de la gomme arabique commercialisée par la société Prodogom au Nord Cameroun. Espèce renforçant la fertilité des jachères. L'espèce est utilisée pour la production des perches Le bois sert en menuiserie extérieure, charpente, bois de chauffe, de charbon de bonne qualité. Acacia Sénégal : Extraction de la gomme arabique et très commercialisée, les feuilles sont utilisées comme fourrage pour le bétail, Espèce utilisée comme bois de chauffe et de service.</p>
8	Pitoea (Nord) Obj : 200 ha sur les 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> Villages Forty I, Forty II et Yamadam <p><u>Total : 156 ha de plantation mixte</u></p>	<p>Dans le premier tenant : Acacia nilotica, Acacia Sénégal, Acacia polyacantha, Faidherbiaalbida et le Azadirachtaindica (Neemier ou Margousier) avec un écartement de 5m x 10m et</p> <p>Dans le second tenant : Anacardiens avec un écartement de 10m x 10m.</p>	<p>Plantation en plein d'Anacardiens 56 ha.</p> <p>Plantation mixte 100 ha.</p> <p>(dont 6 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 150 ha plantés en 2020).</p>	<p>Azadirachta indica (Neemier ou Margousier) : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500 FCFA pour un fagot. Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc... Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Acacia Sénégal : Extraction de la gomme arabique et très commercialisée, les feuilles sont utilisées comme fourrage pour le bétail, Espèce utilisée comme bois de chauffe et de service.</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
					<p>Acacia polyacantha : Espèce à croissance rapide, produit de la gomme arabe commercialisée par la société Prodogom au Nord Cameroun. Espèce renforçant la fertilité des jachères. L'espèce est utilisée pour la production des perches Le bois sert en menuiserie extérieure, charpente, bois de chauffe, de charbon de bonne qualité.</p> <p>Acacia nilotica : Gousses : 3000 FCFA /kg. Ses fruits sont généralement achetés par aux abattoirs /Tannerie Gousses : Pilées en tourteau, elles sont utilisées pour le tannage des peaux et alimentation du bétail Feuilles : Elles servent de fourrage pour le bétail Ecorces : Elle sert de en pharmacopée traditionnelle au traitement appelée localement « SIDA » des enfants Bois ; Il est utilisé comme bois de feu, de charbon et à la fabrication des manches d'outils agricoles Arbres : Ils servent, grâce à leurs épines très acérées, comme haies vives de protection des champs contre les bêtes en divagation. Les branches joueront le même rôle, mais en qualité de haies mortes. Fagots de bois : Entre 04 et 05 bois 300 F CFA à 1000 FCFA/fagot, suivant la grosseur (Marché rural et /ou marché urbain).</p> <p>Anacardium occidentale (Noix de cajou) : Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif. Faidherbia albida : Fruit utilisés comme fourrage pour le bétail, Bois utilisé pour la fabrication des manches d'outils et mortier. Arbre qui convient bien en agroforesterie pour la fixation des sols et également utiliser pour la restauration des terres marginales comme les hardés.</p>
9	<p>Lagdo (Nord)</p> <p>Obj : 300 ha sur les 4 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Massif forestier de Ouro-Doukoudjé dans le village Bengui • Berges du lac de Lagdo • Berges Ouest du lac de Lagdo dans la localité de Boulel Centre • Berges Ouest du lac de Lagdo dans la localité de Kontip 	<p>Dans le massif forestier de Bengui : d'Anacardiens avec écartement de 10m x 10m et</p> <p>Dans les berges en amont du Lac de Lagdo : Azadirachta indica (Neemier ou Margousier),</p>	<p>Plantation en plein d'Anacardiens 200 ha dans le village Bengui et</p> <p>190 ha de plantation mixte des Berges au village Ourtchado</p> <p>190 ha en plein d'Anacardiens dans le village Bengui et</p>	<p>Anacardium occidentale (Noix de cajou) : Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif. Azadirachta indica (Neemier ou Margousier) : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500FCFA pou un fagot. Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
		<u>TOTAL : 966 ha de plantation mixte et 15 898 m de haie vive pour parcellisation</u>	Acacia polyacanthaavec écartement de 5m x 5m Acacia nilotica avec écartement de 3m x3m (plantation d'alignement).	Plantation mixte des Berges 386 ha dans les Villages Kontip et Boulel. Plantation d'alignement pour parcellisation (haie vive de 15 998 m écartement 3m x 3m pour 8 000 plants . (dont 390 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 576 ha plantés en 2020).	Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc... Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement
10	Kousséri (E. Nord) Obj : 50 ha sur les 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Concessions privées dans la localité d'Arkis-Koumboula, dans la Chefferie Traditionnelles de 3^{ème} Degré • 41 Conseillers municipaux (chaque Conseiller municipal distribuera les plants aux ménages résidents dans la localité concernée) • 40 Etablissements scolaires <u>TOTAL : 16 ha de plantation en cours de mise en terre et distribution en cours de 50 000 Plants produits pour la campagne 1 Habitant 1 arbre pour 2020.</u>	Azadirachta indica (Neemier ou Margousier), Cassia siamea	Nouvelle plantation mixte 2020 sur 16 ha en cours de mise en terre. Près de 50 000 plants produits en pépinière municipale pour l'opération 1 Habitant 1 Arbre du Projet R1400. La superficie plantée sera évaluée après les opérations de mise en terre. La Commune est en train de distribuer des plants aux ménages. Par ailleurs, la Commune envisage signer des protocoles d'accords avec les Délégués des Enseignement de Base et secondaires pour réaliser les activités de reboisement dans des «écoles/lycées et collèges ».	Azadirachta indica (Neemier ou Margousier) : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500FCFA pou un fagot. Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc... Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement Cassia siamea : L'arbre sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Les Bourgeons et racines : leur mélange est très utilisé en pharmacopée traditionnelle Bois : Bois de chauffe et de service Perches de 04 à 06 m : 800 à 1500FCFA unité Bois de chauffe : 200 à 500FCFA/Fagot de branches.
11	Mora (Extrême-Nord)	<ul style="list-style-type: none"> • Site Sahel Vert de Doulo <u>TOTAL : 51 ha de plantation mixte</u>	Adansoniadigitata, Faidherbiaalbida, Parkiabiglobosa, Cassia siamea,	Nouvelle plantation mixte 2020 sur 50 ha.	Adansonia digitata : les Feuilles sont utilisées comme aliment (sauce), écorces utilisée pour la fabrication des cordes, les extraits de fruits en jus.

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
	Obj : 50 ha sur les 4 ans		Ziziphusmauritiana, Acacia nilotica, Tamarindusindica, Azadirachtaindica, Afzeliaafricana, Acacia seyal, Acacia polyacantha, Balanites aegyptiaca et Acacia sénégal avec des écartements variant de 5m x 5m		<p>Faidherbia albida: Fruit utilisés comme fourrage pour le bétail, Bois utilisé pour la fabrication des manches d'outils et mortier. Arbre qui convient bien en agroforesterie pour la fixation des sols et également utiliser pour la restauration des terres marginales comme les hardés</p> <p>Parkia biglobosa : Les feuilles sont utilisées comme fourrage pour le bétail, les graines sont comestibles et commercialisées dans le marché local. Le bois est utilisé pour la fabrication des ustensiles agricoles.</p> <p>Cassia siamea:L'arbre sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Les Bourgeons et racines : leur mélange est très utilisé en pharmacopée traditionnelle Bois : Bois de chauffe et de service Perches de 04 à 06 m : 800 à 1500 FCFA unité Bois de chauffe : 200 à 500 FCFA/Fagot de branches.</p> <p>Ziziphusmauritiana: Arbre est utilisé comme haies vives, tout comme les branches mortes peuvent servir de haies mortes. Les fruits sont comestibles et commercialisés. Les grandes quantités sont exportées vers le Nigeria. Les servent sont utilisées pour les constructions des maisons d'habitation.</p> <p>Acacia nilotica: Gousses : 3000 FCFA /kg. Ses fruits sont généralement achetés par aux abattoirs /Tannerie Gousses : Pilées en tourteau, elles sont utilisées pour le tannage des peaux et alimentation du bétail Feuilles : Elles servent de fourrage pour le bétail Ecorces : Elle sert de en pharmacopée traditionnelle au traitement appelée localement « SIDA » des enfants Bois ; Il est utilisé comme bois de feu, de charbon et à la fabrication des manches d'outils agricoles Arbres : Ils servent, grâce à leurs épines très acérées, comme haies vives de protection des champs contre les bêtes en divagation. Les branches joueront le même rôle, mais en qualité de haies mortes. Fagots de bois : Entre 04 et 05 bois 300F CFA à 1000F FCFA/fagot, suivant la grosseur (Marché rural et /ou marché urbain).</p> <p>Tamarindus indica: Les fruits sont utilisés pour l'extraction des jus destiné à la consommation. Le bois est utilisé pour : les constructions, la fabrication des mortiers.</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
					<p>Azadirachta indica: Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500FCFA pou un fagot. Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc...</p> <p>Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement</p> <p>Afzelia africana: Le bois est utilisé pour la fabrication des mortiers, les masques, les tambours ; bois de feu pour la production du charbon de bois. Le feuillage sert habituellement de fourrage, l'arbre joue un particulièrement important en tant que source d'aliment pour le bétail pendant la saison sèche. Les feuilles sont parfois consommées cuites comme légumes, les fleurs servent de condiments dans les sucs. Les graines servent à des fins ornementales et rituelles ? Les racines, l'écorce, les feuilles et les fruits sont utilisées en médecine traditionnelle.</p> <p>Acacia seyal: Les feuilles sont utilisées comme fourrage par les éleveurs en saison sèche. Bon bois de chauffe et de service. Le bois fraîchement coupé est trempé dans l'eau pendant quelques semaines pour protéger contre le charançonnage. La gomme est récoltée et exportée au Nigeria. Le bois est utilisé pour la fabrication des manches d'outils et ustensiles agricoles.</p> <p>Acacia polyacantha: Espèce à croissance rapide, produit de la gomme arabe commercialisée par la société Prodogom au Nord Cameroun. Espèce renforçant la fertilité des jachères. L'espèce est utilisée pour la production des perches Le bois sert en menuiserie extérieure, charpente, bois de chauffe, de charbon de bonne qualité.</p> <p>Balanites aegyptiaca: Les amandes et fruits broyés sont employés comme laxatifs doux. L'amande a également les propriétés vermifuges. Les feuilles sont utilisées comme légumes. Le fruit (la pulpe de l'épicarpe est très prisée). L'amande est utilisée pour extraire de l'huile 8 000 à 10 000 FCFA/litre marché local.</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
					Acacia sénégala : Extraction de la gomme arabique et très commercialisée, les feuilles sont utilisées comme fourrage pour le bétail, Espèce utilisée comme bois de chauffe et de service.
Superficie Totale Reboisée (2019 + 2020) = 1 858,55 ha de plantation en plein, dont 530,33 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 1 328,22 ha plantés en 2020 et 32 743 m de haie vive en plantation d'alignement en zone de savane sèche.					
Zone de transition					
12	Bangangté (Ouest) Obj : 100 ha sur les 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Centre-ville de Bangangté • Réserve forestière de Baloumgou • Campus de Banekane à l'enceinte de l'Université des montagnes (UdM) <p><u>TOTAL : 81 ha de plantation mixte et 35 700 m de plantation d'alignement</u></p>	Eucalyptus, Anacardes Calisternome et Filao avec des écartements variant de 3m x 3m à 10 m x 10m	<p>Plantation en plein d'Eucalyptus : 41 ha (20 ha sous fonds ACFCAM/UE et 21 ha avec l'appui du MINFOF (Réserve forestière de Baloumgou) ;</p> <p>Plantation mixte d'alignement : 4 000 plants de Calisternome et Filao E : 5m x 5m, soit 20 000 m (centre-ville de Bangangté)</p> <p>Plantation en plein des fruitiers (Anacardier, Avocats Citronniers, Orangniers Corossoliers, et autres) : 40 ha (Site UdM)</p> <p>Plantation mixte d'alignement : 1 150 plants de Calisternome et Filao E : 5x5m, soit 5 700 m (site UdM)</p> <p>(dont 34 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 47 ha plantés en 2020).</p>	<p>Nom scientifique : Eucalyptus Famille : Myrtaceae Bois d'œuvre, utilisé comme poteau électrique et dans la construction L'usage traditionnel des feuilles d'eucalyptus (E. globulus) pour soulager la fièvre et les symptômes de l'asthme, de l'inflammation des voies respiratoires, des bronches ou de la gorge.</p> <p>Nom scientifique : Anacardium occidentale_ Famille : Anacardiaceae Source de revenu pour la commune à travers la vente des graines et de la pomme ; Les feuilles et les écorces sont utilisés dans le traitement des troubles dermatologiques, des troubles rénaux, l'huile de cajou est utilisée en pharmacie, en diététique et en cosmétique Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.</p> <p>Nom scientifique : Callistemon viminalis Famille : Myrtaceae Espèce résistante à la sécheresse et utilisée dans l'aménagement paysager ornemental</p> <p>Nom scientifique : <i>Casuarinaequisetifolia</i> (Filao) Famille : <i>Casuarinaceae</i> Son bois, nommé « bois de fer » car très résistant, sert à réaliser des tiki (sculptures), casse-têtes, javelots, meubles, clôtures et pirogues en Polynésie. Les racines servent à fabriquer des hameçons.</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
13	<p>Dimako (Est)</p> <p>Obj : 50 ha sur les 4 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lycée Classique • Lycée Technique • Hôpital de district • Forêt communale <p><u>TOTAL : 71 ha de plantation mixte</u></p>	<p>Plants fruitiers (Anacardier, Safoutiers, Cerisiers, et autres) et forestiers (Moabi, Ayous, Bibolo, ...) avec des écartements variant de 5m x 5m à 10 m x 10m</p>	<p>Plantation en plein des fruitiers (Anacardier, cerisiers, et autres) : 15 ha</p> <p>Plantation en plein des arbres forestiers : Baillonellatoxisperma (Moabi), Triplochitonscleroxylon (Ayous) Lovoatrichilloides, (Bibolo), Gmélinaarborea, et autres : 56 ha</p> <p>(dont 15 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 56 ha plantés en 2020).</p>	<p>Nom scientifique : Anacardium occidentale_ Famille : Anacardiaceae Source de revenu pour la commune à travers la vente des graines et de la pomme ; Les feuilles et les écorces sont utilisés dans le traitement des troubles dermatologiques, des troubles rénaux, l'huile de cajou est utilisée en pharmacie, en diététique et en cosmétique Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.</p> <p>Nom scientifique : Baillonellatoxisperma Famille : Sapotaceae amande pressée fournit une huile riche en acide palmitique appréciée des villageois graisse végétale crémeuse, proche du beurre de karité, utilisée comme cosmétique par les femmes es fruits charnus et leurs grosses graines riches en lipides</p> <p>Nom scientifique : Triplochitonscleroxylon Famille : Malvaceae Les feuilles sont cuisinées en légumes ou en sauce. L'ombrage de ces grands arbres est apprécié dans les plantations de cacao. L'écorce est employée pour couvrir les toits ou les murs des habitations traditionnelles². En médecine traditionnelle on l'utilise pour traiter des œdèmes et calmer la douleur.</p> <p>Nom scientifique : Gmelinaarborea Famille : Verbenaceae Essence est utilisée pour traiter le paludisme Il est utilisé en construction, charpenterie de marine, menuiserie, ébénisterie, carrosserie, équipements de sport (ex: avirons), instruments de musique, etc. Il adapté à la réalisation de d'objets en bois courbé. Une fois traité, c'est un bois durable, assez résistant à la pourriture et aux termites.</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
					<p>Nom scientifique : <i>Dacryodesedulis</i> (Safoutier) Famille : Burseraceae. Arbre fruitier important de par sa valeur alimentaire, son rôle économique et sa place socioculturel</p>
14	<p>Ndikiniméki (Centre) Obj : 50 ha sur les 4 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> Etablissements publics Concessions privées des agriculteurs locaux, dans les localités de : Ndoksomb, Ndononoho, Ndikoti, Ndema Aviation, NdemaBougnomong, Village Ndikinimeki, Ndokohok village, Ndokomai, Mafé, Mafé Falaise, Collège Etoundou II, Néfante, Ecole publique, Derrière école, Nomalé, Elond <p>Total : 69 ha de plantation mixte</p>	<p>Arbres fruitiers (Anacardier, Orangnier, mandarinier), et autres essences (Poivre, Citronnier, Cacaoyer, Goyavier, Palmier), avec des écartements variant de 7m x 7m à 10 m x 10m</p>	<p>Plantation en plein des fruitiers (Anacardier, Orangnier, Mandarinier Citronnier, Goyavier, et autres)</p> <p>(dont 18 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 51 ha plantés en 2020).</p>	<p>Nom scientifique : Anacardium occidentale_ Famille : Anacardiaceae Source de revenu pour la commune à travers la vente des graines et de la pomme ; Les feuilles et les écorces sont utilisés dans le traitement des troubles dermatologiques, des troubles rénaux, l'huile de cajou est utilisée en pharmacie, en diététique et en cosmétique Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.</p> <p>Les Agrumes (citronnier, oranger, mandarinier,...) sont des arbres ou arbustes de la famille des Rutacées. Le citronnier est Très commercialisé (04 fruits à 100 FCFA) .Il est utilisé pour combattre la grippe, le rhume, la constipation, le mal de gorge, les courbatures</p>
15	<p>Nyambaka (Adamaoua) Obj : 50 ha sur les 4 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> Localités de : Mangoli Village, Mangoli I, Sansoumi I, et Sansoumi II et Mayo-Nangue <p>TOTAL : 83 ha de plantation mixte</p>	<p>Anacardiier avec un écartement de 10m x 10m</p>	<p>Plantation en plein des fruitiers (Anacardier sur 64 ha et Manguiferaindica (Manguiers) sur 19 ha</p> <p>(dont 54 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 29 ha plantés en 2020).</p>	<p>Nom scientifique : Anacardium occidentale_ Famille : Anacardiaceae Source de revenu pour la commune à travers la vente des graines et de la pomme ; Les feuilles et les écorces sont utilisés dans le traitement des troubles dermatologiques, des troubles rénaux, l'huile de cajou est utilisée en pharmacie, en diététique et en cosmétique Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.</p> <p>Nom scientifique : Manguiferaindica Famille : Anacardiaceae Source de revenu pour la commune à travers la vente des fruits. On le cultive pour son fruit, la mangue, qui à maturité a une pulpe molle et</p>

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
					juteuse de saveur sucrée. Le fruit vert entre dans une préparation épicée, le « rougail mangue ». Le bois du manguier, dont la teinte se rapproche du noyer, est utilisé en ébénisterie. Ses feuilles sont connues, pour leurs propriétés antiseptiques.
16	Tonga (Ouest) Obj : 50 ha sur les 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Localités de : Sangha 1, de Sangha 2, Ntough-Nseuh 1 et Bitchoua- Nord • Centre-ville de Tonga • Etablissements publics • Site abandonné du projet Ville de Paris <p><u>TOTAL : 51 ha de plantation mixte et 10 km de plantation d'alignement</u></p>	Anacardier, Azadirachtaindica (Neemier ou Margoussier), Calisternome et Filao avec des écartements variant de 7m x 7m, 5m x 5m à 10m x 10m	<p>Plantation en plein d'Anacardier: 43 ha</p> <p>Plantation en plein d'Eucalyptus : 08 ha</p> <p>Plantation d'alignement : 2 000 plants de Calisternome et Filao E : 5x5m soit 10 km (centre-ville de Tonga)</p> <p>(dont 18 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 33 ha plantés en 2020).</p>	<p>Nom scientifique : Eucalyptus Famille : Myrtaceae Bois d'œuvre, utilisé comme poteau électrique et dans la construction L'usage traditionnel des feuilles d'eucalyptus (E. globulus) pour soulager la fièvre et les symptômes de l'asthme, de l'inflammation des voies respiratoires, des bronches ou de la gorge.</p> <p>Nom scientifique : Anacardium occidentale Famille : Anacardiaceae Source de revenu pour la commune à travers la vente des graines et de la pomme ; Les feuilles et les écorces sont utilisés dans le traitement des troubles dermatologiques, des troubles rénaux, l'huile de cajou est utilisée en pharmacie, en diététique et en cosmétique Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif. Nom scientifique : Callistemonviminalis Famille : Myrtaceae Espèce résistante à la sécheresse et utilisée dans l'aménagement paysager ornemental</p> <p>Nom scientifique : Casuarinaequisetifolia (Filao) Famille : Casuarinaceae</p> <p>Son bois, nommé « bois de fer » car très résistant, sert à réaliser des tiki (sculptures), casse-têtes, javelots, meubles, clôtures et pirogues en Polynésie. Les racines servent à fabriquer des hameçons.</p>
17	Yoko (Centre)	<ul style="list-style-type: none"> • Localités de : Guervoum, Dong, Mbeinbeing, Mekoissim et Yoko-Urbain 	Anacardier et agrumes avec les écartements	Plantation en plein d'Anacardier : 51 ha	Les Agrumes (citronnier, oranger, mandarinier,...) sont des arbres ou arbustes de la famille des Rutacées . Le citronnier est Très commercialisé (04 fruits à 100 FCFA) .Il est utilisé pour combattre la grippe, le rhume, la constipation, le mal de gorge, les courbatures

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
	Obj : 50 ha sur les 4 ans	TOTAL : 80, 5 ha de plantation mixte	variant de 5m x 5m à 10m x 10m	Plantation en plein d'Agrumes (Oranginier, Mandarinier, Citronnier) : 29.5 ha (dont 30,5 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 50 ha plantés en 2020).	Nom scientifique : Anacardium occidentale_ Famille : Anacardiaceae Source de revenu pour la commune à travers la vente des graines et de la pomme ; Les feuilles et les écorces sont utilisés dans le traitement des troubles dermatologiques, des troubles rénaux, l'huile de cajou est utilisée en pharmacie, en diététique et en cosmétique Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.
18	Tubah (Nord-Ouest) Obj : 50 ha sur les 4 ans	• Fingi Village (Tubah Council) TOTAL : 6, 5 ha de plantation mixte	Manguier et Oranginier	Plantation en plein de fruitiers (Manguier et Oranginier) : 6,5 ha	Nom scientifique : Manguifera indica Famille : Anacardiaceae Meilleur fruit oléagineux très recherché sur le marché local et régional, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent pour la localité une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif.
Superficie Totale Reboisée (2019 + 2020) = 442 ha de plantation en plein, dont 169,5 ha regarnis réussis des sites reboisés en 2019 et 252,5 ha plantés en 2020 et 35 700 m de plantation d'ornementaux en zone de transition.					

Annexe 4 : Récapitulatif à jour des plantations en plein mises en place dans les Communes cibles

Superficies totales à évaluer d'ici Mars 2021 (en ha) = superficies regarnies réussies des sites plantés en 2019 + superficies reboisées en 2020

Niveau d'atteinte des objectifs fixés (en %tage) = superficies totales à évaluer d'ici Mars 2021 x 100
Objectif sur 4 ans

Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche	Objectif à atteindre sur 4 ans (en ha)	Superficies reboisés en 2019 (en ha)	Superficies regarnies réussies des sites plantés en 2019 (en ha)	Superficies reboisés en 2020 (en ha)	Superficies totales à évaluer d'ici Mars 2021 (en ha)	Niveau d'atteinte des objectifs fixés
Mokolo	100	76,56	36	200	236	236%

Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche	Objectif à atteindre sur 4 ans (en ha)	Superficies reboisés en 2019 (en ha)	Superficies regarnies réussies des sites plantés en 2019 (en ha)	Superficies reboisés en 2020 (en ha)	Superficies totales à évaluer d'ici Mars 2021 (en ha)	Niveau d'atteinte des objectifs fixés
Mogodé	100	36,43	8	38,35	46,35	46,35%
Koza	60	12	10,7	62,7	73,4	122,33%
Waza	40	52	42	57	99	247,5%
Guémé	60	27,5	6	89	95	158,33%
Yagoua	40	47,27	14,83	62,17	77	192,5%
Kaélé	50	48	16,8	43	59,8	119,6%
Pitoa	200	150	6	150	156	78%
Lagdo	300	397	390	576	966	322%
Kousséri	50	0	0	0	0	0%
Mora	50	0	0	50	50	100%
11 Communes cibles de la ZSS	1 000	846,76	530,33	1 328,22	1 858,55	185,85%
Bangangté	100	34	34	47	81	61%
Dimako	50	71	15	56	71	142%
Ndikiniméki	50	19,5	18	51	69	136%
Nyambaka	50	54	54	29	83	166%
Tonga	50	70	18	33	51	102%
Yoko	50	28	30,5	50	80,5	161%
Tubah	50	0	0	6,5	6,5	13%
07 Communes cibles de la ZT	400	276,5	169,5	272,5	442	110,5%
TOTAL GENERAL	1 400	1 123,26	699,83	1 600,72	2 300,55	164,32%